SOMMAIRE

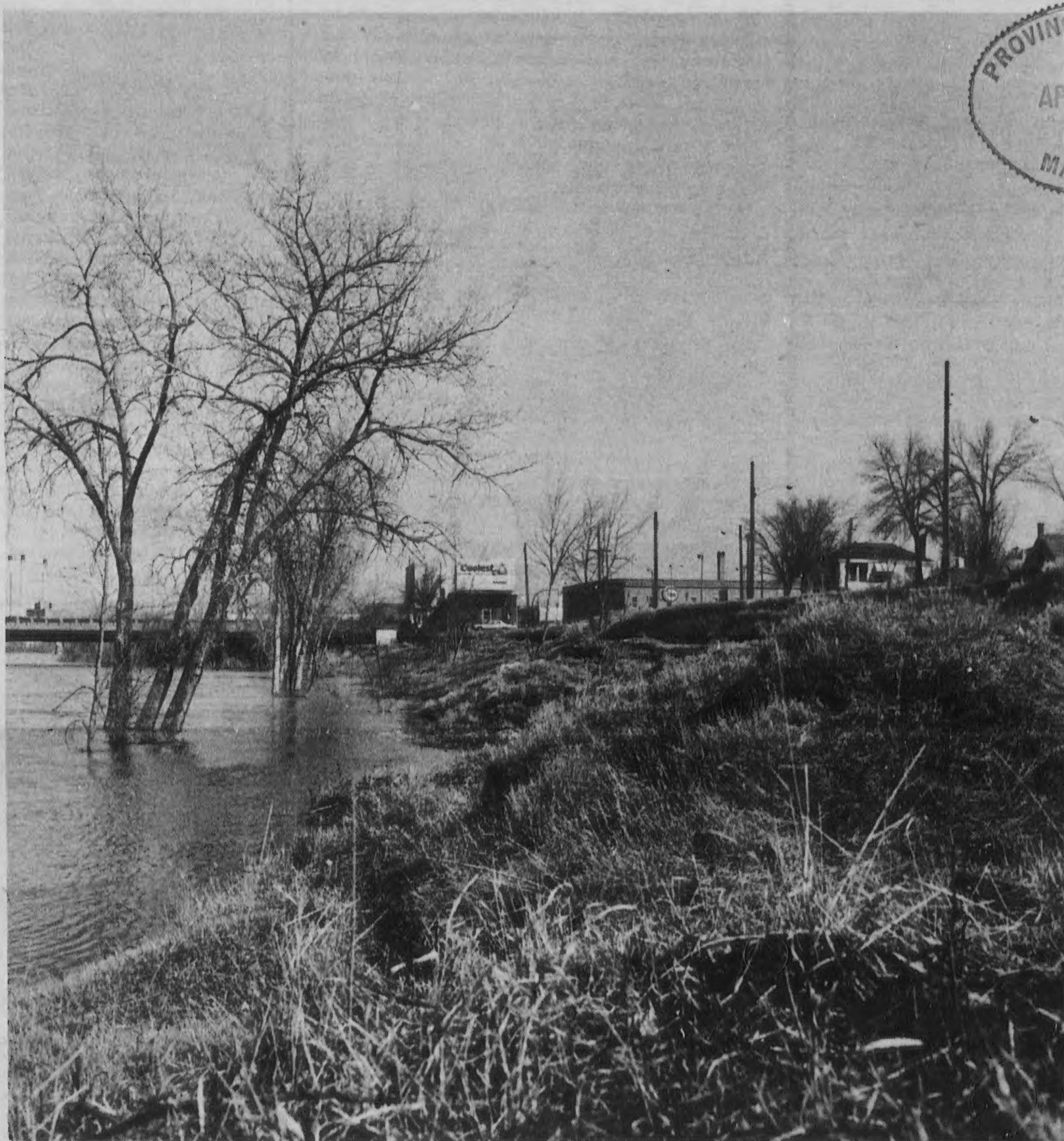


# LA LIBERTÉ



Vol. 60 No 4 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 26 AVRIL 1972 15¢



Le bord de la rivière Rouge (le long de l'avenue Taché, entre le boulevard Provencher et l'Hôpital Général de St-Boniface) est en état de détérioration déjà depuis quelques années.
Un comité de la ville de Winnipeg a approuvé, en principe, jeudi dernier, un projet de stabilisation de cette rive: l'installation de pilliers, à 20 pouces entre eux de façon à former un mur de 524 pieds en longueur.

## DES PARENTS INQUIETS
page 3

## DE L'AIR...
page 2

*Les personnes âgées*
page 5

cahier spécial:

## LE CLUB LA VÉRENDRYE

pages 17 - 28

# brasse et cuit...

**Hubert**

Il est temps de dire "bravo" à notre gouvernement fédéral, vu l'arrivée du 30 avril et de la journée du RESPECT DE LA VIE avec thème central "LES PERSONNES AGEES DANS NOS FOYERS". Tandis que les vieux reçoivent une pension de cent et quelques dollars par mois, les députés se sont voté une pension de retraite de $500.00 par mois, et la pension de retraite des juges fut augmentée à $750.00 par mois. Ça, c'est une drôle de "société juste".

L'heure de 2 h a.m. à 3 h a.m., le 30 avril, sera annulée pour cette semaine seulement. De fait c'est le dimanche 30 avril que l'on doit "avancer" nos montres d'une heure. Ce changement d'heure, valable pour toute la province du Manitoba, est d'une durée de six mois, soit à compter du dernier dimanche d'avril jusqu'au dernier dimanche d'octobre.

Une autre date importante à retenir est celle du 1er mai — jour à partir duquel sont défendus les pneus cloutés. Gare à vous si vous ne les avez pas enlevés!

La troupe des Jeunes Comédiens du T.N.M. (Théâtre du Nouveau-Monde) a été choisie pour représenter le Canada au Congrès de l'Association Internationale du Théâtre pour la Jeunesse et l'Enfance, qui tiendra ses assises du 14 au 18 juin 1972 à Montréal. Le T.N.M. ouvrira le congrès par une représentation des "Fourberies de Scapin" de Molière.

Félicitations aux membres du Club La Vérendrye. Leur nouveau club sur la rue Des Meurons est de toute beauté. L'ouverture officielle aura lieu le samedi 29 avril, et seuls les membres sont invités à l'ouverture et à la soirée.

Les Postes canadiennes annoncent qu'elles émettront le 17 mai un timbre de 8 cents pour marquer le tricentenaire de la nomination de Frontenac au poste de gouverneur de la Nouvelle-France. 26 millions d'exemplaires de ce timbre seront tirés.

Allez, courez à la Librairie Hachette, car le dernier numéro d'Astérix vient de paraître ("Les lauriers de César"). On en a commandé 40 exemplaires, mais ils disparaissent très vite. Il ne faut pas rater cette chance unique de se cultiver en lisant les aventures d'Astérix le Gaulois.

Le Ministre du tourisme, des loisirs et des affaires culturelles, M. Laurent Desjardins, vient de faire paraître une brochure de 30 pages sur le Manitoba, ses musées, ses sites intéressants et des renseignements généraux. En plus de servir comme guide aux touristes qui envahissent notre province, cette brochure est assez intéressante pour inciter même nos manitobains à voyager et à visiter notre belle province.

C'est le printemps, tout change, tout fond, même la glace au Forum de Montréal. La série finale des éliminatoires au hockey entre New York et sans doute Boston, promet d'être très intéressante. Ne manquez pas les émissions de "La soirée du hockey au Canada", en provenance de New York et Boston.

# FINANCEMENT SCOLAIRE

**La suivante est la première d'une série d'articles écrits par l'Association des Professeurs de la Division Seine. Ces articles toucheront à plusieurs aspects du financement scolaire et spécialement en ce qui a trait à la Division Scolaire Rivière-Seine. Faites-nous connaître vos réactions à ces articles soit par lettre à notre Association, soit par l'intermédiaire de ce journal.**

SOURCE DE REVENUS PCUR LES DIVISIONS SCOLAIRES

Les revenus pour le financement du système scolaire public viennent de deux sources principales: 1) le "Foundation Program" et 2) le prélevé spécial.

1) LE "FOUNDATICN PROGRAM": Approximativement 65% du coût total de l'éducation fut prélevé en 1971 par ce programme. Cet argent est donné au "Public School Finance Board" qui, en retour, redistribue les argents ramassés sous forme d'octrois. Les argents pour le "Foundation Program" nous viennent de deux sources:

a) 75% vient du trésor provincial. Ce montant est obtenu de toutes les différentes sortes de taxation que le gouvernement provincial possède.

b) 25% d'un millième (mill rate) fixé sur le "balanced assessment" de toutes les propriétés du Manitoba. En 1971, ce millième (mill rate) fixé sur les fermes et les propriétés résidentielles était de 8.4 et sur les entreprises et autres propriétés, il était de 33.9. Cet argent est perçu par les municipalités et remis au "Public School Finance Board".

2) LE PRELEVE SPECIAL : Les dépenses non couvertes par le "Foundation Program" doivent être défrayées par le moyen d'un prélevé spécial sur les propriétés à l'intérieur de la division scolaire. Ce prélevé spécial est perçu lui aussi par les municipalités concernées, mais dans ce cas, les argents sont versés directement à la division scolaire. Sur une base provinciale, les argents que toutes les municipalités ont perçu en 1971 représentent 35% du montant total du coût de l'éducation. Ce pourcentage varie cependant de division en division. Il est important aussi de mentionner que des fonds fédéraux étaient disponibles en 1971 pour la promotion du bilinguisme.

COMMENT LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE EST-ELLE AFFECTEE?

La Division Scolaire de la Rivière-Seine a reçu en 1971 $2,566,466 du "Foundation Program", $589,508 du prélevé spécial, $64,842 des fonds fédéraux et $17,040 d'autres sources pour un total de $3,237,856. Malheureusement la Rivière-Seine se trouve parmi les 5 plus pauvres divisions au point de vue de la répartition par professeur dans la province. Sa répartition par maître en 1971 était de $79,762. Par conséquent, elle fut obligée d'imposer un millième (mill rate) de 35.79 afin d'amasser le $589,508 nécessaire pour lui permettre de fonctionner. Si la Division Scolaire de la Rivière-Seine avait eu une répartition de $259,414 par professeur comme c'était le cas pour Winnipeg en 1971, seulement 11.2 millièmes auraient été requis pour amasser $589,508. La table ci-dessous démontre clairement cette différence.

| | Rivière-Seine No 14 | Winnipeg No 1 |
|---|---|---|
| Répartition par professeur | $79,762 | $259,414 |
| Millième (mill rate) requis pour percevoir $589,508 | 35.79 | 11.2 |

Concrètement parlant, ce prélevé spécial de 11.2 millièmes par opposition à 35.79 se traduit, par exemple, en un rabais de $147.60 sur une maison avec une répartition de $6,000.00.

Il s'ensuit de cette discussion et de ces chiffres qu'une Division Scolaire avec une répartition plus élevée (e.g. Winnipeg No 1) peut se permettre de dépenser beaucoup plus d'argent au-dessus des octrois par élève tout en maintenant le prélevé spécial à un niveau raisonnable. D'autre

Suite à la page 7

# GÉNÉALOGISTE AU MANITOBA

Le Père Denis Dubuc, o.m.i., était au Manitoba la semaine dernière, invité de la Société historique du Manitoba. Le Père Dubuc était venu aider la Société historique dans la classification des documents laissés aux archives de la Société par l'abbé Picton, historien et généalogiste.



Le Père Dubuc est Québécois, venu dans l'ouest en 1938. A ce moment-là il était en charge d'une paroisse près de North Battleford. Il a fait de la généalogie avec les indiens, mais, à son dire, c'était très difficile. "Les noms étaient écrits dans les registres tels qu'ils furent prononcés, et cela causait des problèmes", nous disait le Père Dubuc.

De 1951 à 1963 il était à Batoche, où il s'est intéressé vivement à l'histoire des Métis et de la rébellion. Puis en 1963, il est retourné en Alberta. Cette année, il a l'intention de revenir au Manitoba à l'automne pour compléter ses travaux sur les papiers de l'abbé Picton. "Un travail difficile, nous dit-il, vu la quantité du matériel et le manque de classification." Il espère, à l'automne, pouvoir aller dans les paroisses pour consulter les registres.

Le Père Dubuc, qui ne prétend pas faire un travail d'expert, a déjà une publication à son crédit. Il s'agit d'un livre intitulé "Généalogie des familles de la paroisse de St-Isidore de Belle-Vue". Le Père Dubuc nous affirmait qu'il avait l'intention de consacrer son temps à l'impression de son travail. Il a l'intention de publier par pamphlet. "Les familles Métis de la Saskatchewan attendent ce travail-là. Pour eux, en imprimant par pamphlet, ce sera beaucoup moins coûteux, puisqu'ils n'auront à acheter que les pamphlets qui les concernent", nous affirmait le Père Dubuc.

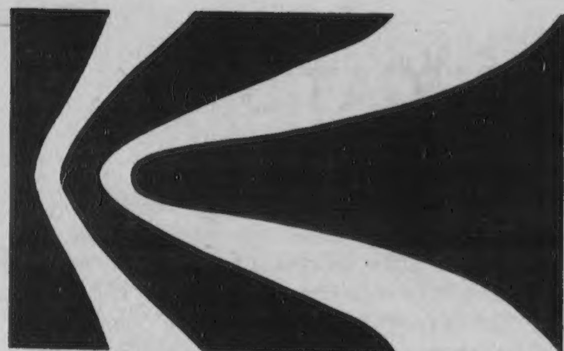
Bien qu'il soit lui-même étranger au Manitoba, le Père Dubuc a un frère qui a connu le Manitoba. Il s'agit de Georges Dubuc qui, de 1931 à 1934, a été vicaire à Ste-Agathe et à St-Norbert, et qui est actuellement vicaire général du diocèse de Nicolet, au Québec.

# De l'Air...



**De gauche à droite: 1ère rangée: Gérard Habeck, Robert Lafrenière, Suzanne Châtelain, Lorraine Roch, Jacqueline Garand; 2e rangée: Nicole d'Eschambault, Marc Guppy, Hector Fillion, Alfred Beaudin, Marielle Delaquis; 3e rangée: Guylaine Le Dorze, Gisèle Alarie, Josette Delaquis, Agnès Champagne, Marielle Sala; 4e rangée: Diane Alarie, Rose-Aimée Champagne, Linne Bourgeois, Denise Marchildon; absent: Donald Degagné.**

Deux voyages-échanges sont prévus entre des jeunes du Collège de St-Boniface et des jeunes de l'est du pays pour cet été. Nous avons parlé du 1er la semaine dernière; cette semaine il s'agira du deuxième. Les 15 filles et 5 garçons que vous voyez dans la photo ci-contre partiront en train le 25 juillet, à destination de Carleton en Gaspésie (près de la Baie des Chaleurs). Là, ils seront logés chez 20 jeunes de leur âge (entre 15 et 17 ans) jusqu'au 5 août. Tous reviendront à Winnipeg pour jouir encore d'une dizaine de jours ensemble. Ce voyage est rendu possible grâce au comité De l'Air de la Société Franco-Manitobaine. Si en effet les voyages forment la jeunesse, de nombreux jeunes auront pu, grâce à cette organisation, profiter de cette expérience cet été...



# vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française

par Louis-Paul Béguin

## Mots à corriger

LE TÉLÉPHONE

| Forme fautive | Forme correcte |
|---|---|
| ouvrir la ligne | décrocher |
| la ligne est engagée | la ligne est occupée |
| un long distance | un (appel) interurbain |
| recevoir un téléphone | recevoir un appel téléphonique |
| signaler un numéro | composer un numéro |
| extension | poste (appareil auxiliaire) |

### Le téléphone? Ce n'est pas un cadeau.

"Gaston, Y'a le téléfon qui son..."

Cette chanson un peu bête qui nous vint de France il y a un an ou deux, est quand même un bon exemple de la rage du téléphone, la téléphonite pourrait-on dire, qui s'est emparée de toute la terre (ou presque) depuis l'invention de ce moyen de communication par un homme fort sympathique, Monsieur Bell, qui était Canadien d'origine. On téléphone pour un rien, on se perd, même aujourd'hui en conversations aussi aveugles qu'oiseuses sur des lignes bavardes qui ont jeté sur le Canada comme sur tous les pays développés, une immense toile d'araignée. L'araignée elle, c'est la compagnie de téléphone qui vous suce chaque mois, en espèces sonnantes, la rançon du progrès. Et essayez donc de ne pas payer. La suprême menace: "On vous coupe votre ligne"... Alors on se précipite au bureau le plus proche pour régler, rouge de honte, la facture qui plus est élevée, plus elle témoigne de votre péché mignon: le bavardage téléphonique.

Le téléphone a son vocabulaire particulier: ainsi, l'appareil que nous avons à la maison coquettement perché sur un guéridon, et, de plus en plus, coloré et rutilant des plus vives teintes de l'arc-en-ciel, s'appelle le poste de simple appel. Son ventre rebondi, c'est le boîtier. Sa ronde figure réjouie, c'est le disque d'appel. Ses deux oreilles, gracieusement équilibrées de chaque côté d'une pratique poignée qu'on décroche au moindre cri de la stridente sonnerie, c'est le combiné. Ce ne sont pas vraiment deux oreilles, puisqu'à une extrémité, se trouve le récepteur, et à l'autre bout le microphone. Dans la cuisine ultramoderne, le téléphone montre aussi que les ravages de la téléphonite ont atteint la ménagère. Un téléphone mural est, madame, une nécessité. Comment faire une bonne sauce, si l'on n'a pas, à son oreille, la voix lointaine d'une voisine qui vient déverser les derniers potins et les petits faits divers qui vous corsent à distance une matinée passée à faire la cuisine et le ménage?

Puisque le téléphone occupe une place aussi importante dans notre vie, il est bon de savoir s'en servir. Et, comment s'en servir si l'on n'en connaît pas les termes exacts. A ce sujet, plusieurs expressions fautives viennent à l'esprit. Non, un "long distance" n'est pas français. Quand vous appelez votre belle-mère à Winnipeg vous faite un appel interurbain. On n'ouvre pas une porte. On décroche (le combiné s'entend). La ligne n'est jamais engagée, en français. Laisson l'engagement aux contestataires et disons que la ligne est occupée. D'ailleurs, n'est-ce pas clair? Pourquoi dire recevoir un téléphone. Le téléphone n'est pas un cadeau (sans jeu de mots, croyez-moi). Donc, disons dorénavant: recevoir un appel téléphonique. En France, on dit familièrement recevoir un coup de téléphone. L'inconvénient de cette expression est qu'il ne semble pas agréable de se faire asséner sur la tête un coup de combiné, automatique ou non. Car c'est bien cela que recevoir un coup signifie en français. Alors disons, plus clairement, recevoir un appel téléphonique. En outre, il n'est pas correct de dire signaler un numéro, alors qu'on le compose. Questions de mots, direz-vous. Et bien, oui, les mots ont un sens qu'il faut respecter.

Quant à moi, le téléphone nécessité dont je suis la victime consentante, me cause depuis quelque temps des insomnies qui pourraient être au détriment de ma santé. La compagnie a dû me donner un numéro qui a servi à un restaurant du quartier. Voilà ce qui m'est arrivé dernièrement.

Dans les bras de Morphée (et par là j'entends l'embrasse réparatrice du dieu du sommeil) depuis quelques heures, je fus réveillé cette nuit-là par la sonnerie alarmante du téléphone. A mon "Allo" (et non "Hello") endormi, une voix claironnante débita ce qui suit: "Je voudrais un hot-chicken (1) avec catchap (2) des patates frites (3) et deux ordres (4) de toast de pain brun, et pis deux liqueurs douces (5), et envoye hein, pas dans 2 heures..."

Après cela, la voix de l'affamé lança une adresse et raccrocha sans tenir compte des timides "mais, mais", que j'essayais de placer.

Je vous assure que le sommeil fut, après cette intrusion, fort long à venir. Et quand je m'endormis finalement, ce fut pour rêver d'une montagne de hot-chickens sur lesquels dévalaient telle une lave de sang au goût de tomates, des flots de Ketchup.

(1) pourquoi pas: sandwich au poulet chaud.
(2) on prononce ketchup de toutes les façons au Québec. Sauce piquante à la tomate qui est un condiment typiquement américain difficile à traduire. Alors disons ketchup.
(3) des frites tout simplement.
(4) un ordre de toast (pour deux rôties): anglicisme.
(5) liqueur douce est un barbarisme: boisson gazeuse est le terme général en français.



Réal Bérard, l'artiste qui prépare la statue symbolisant le Christ ressuscité. Cette statue de 15 pieds sera accrochée sur le mur de la nouvelle cathédrale.

**Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine**

**ANNIVERSAIRES**

**La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale.**

ANNIVERSAIRES

M. Claude Dufault, rue Aulneau, St-Boniface, du 20 avril.

Frère Réal St-Pierre, St-Claude, du 21 avril.

Dr Hubert DuCharme, Kingston Crescent, St-Vital, du 22 avril.

M. Pierre Lemay, rue Goulet, St-Boniface, du 22 avril.

M. Albert Boisjoli, rue Des Meurons, St-Boniface, du 23 avril.

M. Louis Gagné, Saint-Pierre, du 23 avril.

M. Etienne-J. Gaboury, River Rd. St-Vital, du 24 avril.

M. Félix Boulet, rue Aulneau, St-Boniface, du 28 avril.

M. René Paradis, rue Lemay, St-Norbert, du 28 avril.

M. Raoul Desaulniers, Chemin Elizabeth, St-Boniface, du 29 avril.

R. P. Gérard Dionne, rue Laflèche, St-Boniface, du 29 avril.

M. Bernard Martel, St-Léon, du 29 avril.

M. Oris-J. Aquin, Elie, du 30 avril.

M. l'abbé Léo Couture, St-Norbert, du 30 avril.

M. Joseph Prescott, St-Lazare, du 30 avril.

M. Maurice Lacroix, St-Pierre, du 2 mai.

M. Louis Perrin, chemin Lachine, St-Boniface, du 3 mai.

M. l'abbé Raymond Roy, av. de la Cathédrale, Saint-Boniface, du 3 mai.



# DES PARENTS INQUIETS

A Dunrea, le jeudi 20 avril, environ une centaine de parents se réunissaient pour discuter de leurs inquiétudes au sujet de la fermeture éventuelle de l'école secondaire.

Dunrea, qui fait partie de la Division Scolaire Turtle Mountain, connaît des moments troubles en ce qui concerne la préservation de la 7e et de la 8e année à l'école de Dunrea. La Division Scolaire a récemment pris la décision de discontinuer les 7e et 8e années à l'école élémentaire de Dunrea et a décidé d'envoyer ces élèves à l'école de Killarney, une distance d'environ vingt milles. Et la Division Scolaire a pris cette décision sans consultation préalable avec les parents.

A Dunrea, on enseigne environ 1h30 de français par jour. A Killarney, on n'enseigne pas en français. Il n'y aurait certainement pas d'avantage économique à envoyer les 25 élèves des 7e et 8e années à Killarney, puisqu'à ce moment-là il y aura la question des coûts de transport, d'un autobus. Les parents de Dunrea croient que l'école de Killarney n'a pas plus à offrir que l'école de Dunrea.

"Ça dépasse la question de langues, nous affirmait un citoyen de Dunrea. Même les anglais veulent garder leurs enfants à l'école de Dunrea. Le point choc, c'est qu'on a voulu fermer les deux classes sans consulter les parents. Puis il il y a encore la distance du transport et le fait que l'école de Killarney a moins à nous offrir."

Les quelques 100 parents qui se sont réunis jeudi soir ne manifestaient pas une grande confiance, mais plutôt une grande inquiétude. Avec la perte des 7e et 8e années, on craint la fermeture complète de l'école secondaire d'ici à quelques années. Les parents ont cependant l'intention de lutter, de présenter un bref à la Commission scolaire.

Certains parents veulent même retirer leurs enfants de l'école si la Division scolaire maintient sa décision. D'autres parents parlaient de déménager, de quitter le village, un des seuls de la région où il y a encore du français, pour aller s'installer ailleurs.

# ÉDITORIAL

# LA DÉCADENCE DE L'ÉDUCATION

*Suite à une accumulation de "petits malaises", il est temps de remettre en question la valeur et l'orientation d'une de nos grandes institutions, le système d'éducation. Par la quantité de défaillances existantes, l'image du système d'éducation reflète une condition pathologique exigeant un remède, qu'on semble avoir beaucoup de difficulté à trouver. Je concrétise mes énoncés par quelques exemples.*

*A Dunrea la semaine dernière, une centaine de parents manifestaient leur inquiétude provenant du fait qu'on avait annoncé que les 7e et 8e années seraient discontinuées à l'école secondaire et que les élèves seraient "expédiés" à Killarney. On craint la fermeture éventuelle et complète de l'école secondaire, et, suite à cette crainte, certains parents sont prêts à quitter le village.*

*A La Salle, il y a quelques semaines, la question du jour était de fermer l'école et d'envoyer les étudiants à l'école de St-Norbert.*

*Une école veut réduire le nombre du personnel, une autre école veut supprimer certains privilèges.*

*La question d'aide gouvernementale aux écoles privées est un sujet chaudement discuté. On n'a qu'à refaire les cadres historiques de ce débat pour obtenir une idée des répercussions possibles de cette fameuse question.*

*Et puis la question du jour est de savoir si les professeurs auront le droit de grève. Encore il suffit de porter notre regard vers le Québec pour avoir une idée des résultats possibles.*

*Je ne prétends pas qu'il y ait une solution globale; je ne prétends pas qu'on devrait embaucher un type du genre "Ralph Nader" pour décider quels véhicules du système d'éducation sont abortifs. Autant de problèmes, autant de solutions. Je préconise une chose cependant, et c'est que toutes les solutions choisies soient corrélatives dans l'optique suivante: respecter le côté formateur de l'éducation. Le rôle primaire de l'éducation n'est pas "d'éduquer" comme tel, mais plutôt de "former".*

*Il importe de nourrir le côté formateur de l'éducation, parce que finalement c'est cet élément qui permet à chacun de s'exprimer et d'assumer son rôle dans la société. Des "éduqués", l'Université nous en fabrique 15,000 à l'année. Mais des gens qui ont du caractère, qui ont une bonne formation, ils ne sont pas fabriqués par une formule mathématique ou selon une loi de physique.*

*Ce à quoi j'en viens, c'est l'importance du contact humain, des relations humaines. Ces contacts sont quasiment impossibles dans le phénomène du grand Campus de l'Université, qui, poussé à l'extrême, est le point culminant du phénomène de la centralisation dans nos divisions scolaires.*

*Il est fini le temps où les gérants des compagnies venaient dans les universités quêter les services de nos étudiants. Le chapeau a changé de main, et ce sont nos étudiants, sans expérience, qui quêtent les emplois. Il faut bien se rendre à ce qui est quasi évident, c'est-à-dire que l'éducation est bien plus qu'un "bagage de connaissances".*

*Je donnerai volontiers droit aux écoles privées pour la simple raison suivante: on ne s'occupe pas simplement d'éduquer, mais on met l'emphase sur une formation distincte et qui se veut épanouissante pour l'étudiant. Et selon le même critère, je m'opposerai à une trop grande centralisation des écoles. Ce phénomène pourrait en venir à la formation de "petits campus" et de "fabriques d'étudiants pré-universitaires", le tout au détriment de l'épanouissement personnel du jeune étudiant. Et encore je ne soulève pas les problèmes et les heures perdues dans le transport.*

*Trop souvent, au nom du progrès et pour suivre le rythme de l'évolution, on a sacrifié ou déplacé certaines valeurs fondamentales. A un moment donné, on doit réviser notre liste de priorités. Et dans le domaine de l'éducation, la priorité doit être accordée à la bonne formation des étudiants, et non aux techniques, lieux ou "réponses faciles".*

*Hubert Pantel*

# LE RESPECT DE LA VIE HUMAINE: LES PERSONNES ÂGÉES

Le 30 avril, les évêques du Canada organisent une journée du "Respect de la vie humaine" avec le thème particulier à 1972: "Les personnes âgées dans la famille humaine".

Le droit à la vie n'est pas seulement le droit à l'existence pure et simple, mais le droit d'être heureux et de s'épanouir, de communiquer et d'être reconnu.

Il s'agit donc de sensibiliser la population au Respect de la Vie humaine et, par là, des personnes âgées. Il faut provoquer chez la population des attitudes d'échanges, de considération, d'attention, d'affection et de justice vis-à-vis les personnes âgées. En vue de cette sensibilisation à faire, nous reproduisons ici un extrait de la revue "L'Oratoire", no 1, janvier 1970.

## LA VIEILLESSE A-T-ELLE ENCORE UN SENS?

LA VIEILLESSE s'accompagne en général d'une cohorte de mots qui nous effraient: solitude, gêne matérielle, parfois déficience mentale, difficultés de caractère qui coupent souvent des autres, etc... On a pris l'habitude d'assimiler la vieillesse à l'âge physique, et de la faire débuter avec la mise à la retraite. Ce n'est pas toujours exact. A cinquante ans, certaines personnes sont déjà physiologiquement des vieillards, tandis que d'autres, âgées de plus de 80 ans, ont des attitudes et des réactions d'adultes en pleine forme.

## UNE SITUATION TRAGIQUE

A l'heure actuelle, la majorité de ceux qui prennent leur retraite sont encore jeunes d'esprit et en bonne santé. Ils ont des réflexes d'adultes, estiment pouvoir encore travailler et refusent d'être vieux. Pourtant, lentement, inexorablement, ils sont rejetés hors du circuit. Ils deviennent de moindres consommateurs par suite de la diminution très sensible de leurs ressources. Ils n'intéressent pas un monde conçu pour les jeunes. Quelques chiffres: Montréal compte environ 180,000 personnes au-delà de 65 ans dont plus de la moitié disposent de moins de $110.00 par mois pour vivre. Les loyers étant en moyenne de $45.00, il reste à chacun d'eux entre $20.00 et $30.00 par mois pour la nourriture, les médicaments, les distractions... Beaucoup de vieillards, ne disposent pour se nourrir que du budget d'un bon fumeur pour ses cigarettes. Ils vivent, pour la plupart, dans l'insécurité, dans la peur du lendemain, la peur de la grève qui arrête leur chèque, la peur du froid qui augmente leur compte d'huile ou de gaz, la peur du loyer qui va être majoré. L'augmentation régulière du coût de la vie préoccupe beaucoup plus les vieillards que l'ensemble de la population. Certes ils souffrent de n'avoir pas d'argent, mais plus encore, ils souffrent de n'intéresser personne, de ne plus être utiles. Ils ont conscience de former un monde à part, de vivre à l'écart de la société active.

## LES VIEILLARDS N'INTÉRESSENT PAS

La situation matérielle pénible dans laquelle se trouvent plusieurs personnes âgées n'est peut-être pas l'aspect le plus douloureux de leur vie. Certains vieillards n'ont aucun problème d'argent, mais souffrent du sort que leur réserve notre société. Ils se sentent oubliés, rejetés, parfois même par leur famille. Ce n'est pas toujours parce que les enfants sont ingrats qu'ils oublient leurs parents, mais plutôt par manque de temps ou par suite de difficultés financières. Des logements trop petits pour les accueillir, le manque de ressources pour leur assurer un niveau de vie décent ou les placer dans un bon foyer (quand ils peuvent venir à bout de trouver une place), les obligent parfois à négliger, malgré eux, ceux qu'ils aiment. Ils arrivent aussi que certains enfants, dans une vie trépidante, sollicités tous les jours davantage par des besoins nouveaux, délaissent leurs parents et ne les associent guère à leurs préoccupations, à leurs espoirs, en un mot ne les considèrent pas comme une partie vivante de leur famille.

On se crée souvent une fausse image des personnes âgées. Elles nous semblent égoïstes, vieux-jeu, elles ne parlent que du passé, elles ramènent tout à leur époque. En fait, si les vieux évoquent l'ancien temps, c'est qu'ils y retrouvent leur jeunesse. S'ils jugent sévèrement la jeunesse, c'est qu'ils voient en elle un reflet tapageur d'une société inhumaine, qui exclut sans pitié ses membres improductifs. Prenons un adulte en pleine activité, si nous lui ôtons toute responsabilité, si nous le privons de toute initiative, nous ferons de lui un "vieillard", un être diminué qui acceptera en bloc le peu qu'on lui offre, et tout ce qu'on lui refuse.

## LES VIEILLARDS: DES HOMMES ET DES FEMMES COMME NOUS

Nous oublions parfois que le vieillard est une personne humaine dont l'existence a un sens. Notre civilisation refuse une place honorable à ceux qui ne produisent plus et consomment à peine. Et pourtant, on commence à se rendre compte, grâce aux progrès de la psychologie moderne et de la médecine, qu'il est tout à fait possible de dissocier la notion de vieillesse de tout le cortège d'infirmités et de déchéances physiques et morales dont elle s'accompagnait jadis. Bien sûr, les effets physiques du vieillissement se feront toujours sentir, mais beaucoup de troubles physiques et psychiques que l'on qualifie souvent de séniles, ne sont dus en fait qu'à l'attitude des adultes.

Il est normal que les vieillards disent toujours la même chose quand ils n'ont pas d'interlocuteurs. Il est normal qu'ils s'aigrissent et s'énervent quand ils sont seuls à résoudre les mille petites difficultés de la vie. Il est normal qu'ils critiquent les jeunes quand désespérément ils recherchent avec eux un contact qui leur est obstinément refusé.

Les vieillards souffrent avant tout de l'isolement moral. Cet isolement et la conscience d'être inutile donnent au vieillissement l'aspect tragique qu'il revêt souvent à nos yeux. Si nous arrivions à mettre les personnes âgées en contact avec la vie active, si nous leur donnions la possibilité de s'exprimer, de créer quelque chose, d'agir, de prendre des responsabilités, nous leur permettrions de retrouver une nouvelle jeunesse, souvent enthousiaste, enrichie d'une très longue expérience de la vie.

## IL EST FACILE DE LES AIMER

Des milliers de visites chez des personnes âgées, de nombreuses confidences, des rencontres entre jeunes et vieux, des partages d'amitié à l'occasion de Noël ou des fêtes de l'année, nous ont amenés à découvrir les vieillards. Il est assez facile de leur faire plaisir, de les aimer à notre façon, mais beaucoup plus difficile de réellement partager avec eux, d'accepter leur affection, de consentir à dépendre d'eux, de leur être disponibles et de permettre qu'ils influent un peu sur le cours de notre vie. Les vieillards sont vraiment des pauvres car ils dépendent de nous et nous ne dépendons guère d'eux. Nous les considérons souvent comme inférieurs. Même si en conscience nous nous y refusons, la réalité des faits dément nos intentions. Pour beaucoup d'entre nous, un monsieur de 80 ans est avant tout un vieux, un pépère, avant d'être Monsieur Tremblay ou Monsieur Tassé. Quand il devient nécessaire à Madame Gagnon de partir pour le foyer des vieillards, elle se trouve pratiquement condamnée à retourner au pensionnat, à mourir à ses souvenirs, à sa famille, à ce qui lui restait de vie active. Pour plusieurs personnes âgées, c'est la dernière étape. Le nom d'un des foyers de Montréal, — La Porte du Ciel — est, à ce sujet, très significatif.


Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

**LA LIBERTE**

Tirage 

Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

**Hubert PANTEL** Rédacteur — **Gérald DORGE** Directeur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tel.: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

ENQUÊTE ÉCLAIR

# Après 65 ans, comment occuper votre vie?

**Le 30 avril est la journée consacrée au respect de la vie humaine, avec thème central "les personnes âgées". Nous leur donnons libre parole aux retraités du foyer St-Vincent.**

### Mme Eugénie Ledoux, 94 ans

"Je fais toutes sortes de choses: je fais mon petit ménage; ce matin, je lavais mon linge; je lis aussi et c'est pourquoi, je voulais aller changer mes livres à la librairie cet après-midi; mais j'ai pensé que je ne voulais pas me hasarder, parce que j'avais peur de la pluie. A part cela, j'ai recommencé à aller porter mes lettres moi-même à



la malle. A présent, je n'ai pas besoin d'attendre après les autres; ce que je trouve bien difficile à accepter parce que j'ai été habituée à tout faire moi-même. J'ai eu 7 mois avec le bras dans l'écharpe avec ma fracture. Je vais commencer à sortir davantage. Mais j'ai peur de manquer le signal au carrefour; alors j'ai pris une habitude, j'attends que quelqu'un traverse; j'ai peur de tomber; c'est cette crainte que je n'avais pas auparavant. J'ai aussi peur de la grippe; l'hiver est long. Mais là, on va avoir du beau temps. Peut-être que je vais aller à Montréal. Je n'ai pas eu de lettre aujourd'hui; j'ai été déçue. Mais si ma soeur est encore là à Montréal, j'y vais."

### Mme Delphine Bellerive 81 ans

"Je vais partout dans le foyer. Dès qu'il va faire



beau, je vais sortir. J'aime bien le foyer; on ne peut pas avoir de meilleure place pour les vieux. A part de cela, j'ai présentement mal à un genou. Je ne peux pas sortir toute seule, cela fait un an que je suis au foyer. J'ai bien des amis ici."

### Mme Agnès Corriveau, 81 ans



'Quand j'ai fini mon travail, je fais mes prières; puis le soir, cela va être mon rosaire; puis un peu de télévision et de hockey; ici, on ne peut pas demander mieux; on a du beau monde. Cela va faire un an que je suis au foyer, j'ai déménagé assez souvent si bien que je n'ai pas envie de déménager beaucoup. J'avais l'habitude d'aller à l'église; mais je ne sais pas comment cette année, cela va marcher. Depuis que j'ai eu mon gros rhume, je ne suis pas assez forte; les prêtres sont bien aimables; ils viennent nous dire la messe en haut tous les dimanches et les premiers vendredis du mois. Je suis bien contente d'être ici; j'ai 81 ans, cela commence à compter."

### Mme Antonia Sénécal, 73 ans



"Je suis ici depuis 15 mois et un an; je lis "La Liberté"; j'y suis abonnée depuis longtemps; ce soir, on a une partie de whist, on a du bingo et des jeux de toutes sortes; je vais à la librairie chercher des livres et j'ai mes enfants aux alentours, je peux aller les visiter. On ne peut rien demander de mieux; avec le beau temps, je vais pouvoir sortir."

### Mme Marie-Rose Lavallée, 81 ans

"Je suis arrivée, le 28 janvier; cela fait un an. On a la messe: Depuis janvier, je ne suis pas trop bien; mais je n'ai pas de plainte; je sors, mes enfants viennent me chercher en auto et puis je vais à pieds dans



les magasins mais pas au vent; je ne regarde pas la télévision; on va toujours jouer aux cartes; j'écoute toujours la radio. Je lis beaucoup; d'abord je n'ai jamais été "dormeuse"; de 10 heures du soir à 1 heure du matin, je lis, puis je recommence à lire le matin à 5 h 1/4. Il y a bien du monde que je ne connais pas encore ici; je ne voudrais pas changer ma place; je suis aussi contente qu'on vienne me voir."

### Mme Elizabeth Stinson, 77 ans



"On se tient occupé; on joue aux cartes, au bingo; on a du bon monde; on ne peut pas se plaindre; je couds moi-même; je tricote pour les enfants; je sors beaucoup; je vais voir les petits enfants; on va aux nurses; je pense que tout le monde ici a engraissé... Cela veut dire que tout le monde est content; je vais avoir 77 ans au mois de juillet; on a toutes des petits bobos; mais si on ne s'écoute pas trop cela passe."

### M. et Mme Raymond Jubinville, 68 et 69 ans

"On est tellement bien qu'on a pas le temps de regarder la télévision, sauf le hockey. On ne sort pas beaucoup dehors. On ne peut pas mieux demander. Tout le monde est très gentil. Il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes ici."



## LA CATHÉDRALE – MISE EN MARCHE

Camp de Liturgie

La première activité des fêtes de la Dédicace de la Cathédrale est un Camp de Liturgie via Eglise-Rassemblement qui se tiendra à Sainte-Anne les 5, 6 et 7 mai prochain.

Pour plusieurs un Camp de Liturgie c'est une énigme. Quelques précisions pour faire une mise au point et dissiper les équivoques qui peut-être existent.

Un Camp de Liturgie, c'est quoi? C'est une fin de semaine où des jeunes et des adultes se rassemblent pour vivre une expérience spéciale dans l'amitié, dans la fraternité et dans la foi.

L'Eglise est le lieu de rassemblement pour le peuple des fidèles. C'est-à-dire que les croyants se rassemblent dans une église pour rencontrer leur Dieu, le célébrer, le louer, pour lui rendre grâce pour tous ses bienfaits, mais aussi pour écouter sa Parole, afin de mieux comprendre leur vocation d'enfants de Dieu et la vivre avec leurs frères.

Pour que la nouvelle Cathédrale puisse favoriser ce sens de l'Eglise-Rassemblement, l'on veut, par un Camp de Liturgie, se rencontrer, méditer sur la Parole de Dieu et ainsi mieux comprendre cet aspect et apprendre à le vivre durant une fin de semaine.

Les étapes de cette expérience seront comme suit:

1. Le point de départ sera une réflexion sur nos rassemblements humains. Que faut-il pour qu'ils soient réussis? Quels sont les éléments qui font un rassemblement?
2. A partir du rassemblement des premiers Chrétiens, étude des Actes des Apôtres, chapitre 2, versets 1-41, l'on verra comment ceux-ci vivaient leur rencontre en Eglise.
3. Réconciliation: Le texte de la Samaritaine sera le point de départ pour voir comment le sacrement de la réconciliation est pour chacun occasion de s'accomplir en se rassemblant autour du pardon du Christ.
4. Célébration eucharistique: La messe est le Rassemblement chrétien par excellence; c'est cela que nous voyons dans les Actes 2, 42-47.

Ce Camp de Liturgie: Eglise-Rassemblement vise surtout à aider les participants à approfondir leurs rassemblements chrétiens, à les célébrer dans l'amitié et la fraternité pour ensuite, dans la paroisse, pouvoir se réunir pour mieux se rencontrer et rencontrer le Seigneur. Car "si quelqu'un dit: 'J'aime Dieu', et qu'il haisse son frère, c'est un menteur. En effet, il ne peut pas aimer Dieu qu'il n'a pas vu, s'il n'aime pas son frère qu'il a vu". (1 Jn 4,20).

Participeront à ce Camp de Liturgie 50 à 60 jeunes et adultes. Le responsable est l'abbé Edouard Bonin, coordonnateur de Liturgie pour la paroisse Cathédrale.



## Décès de la semaine

du 17 au 23 avril

M. René Duguay, 43 ans, époux de Lucille Duguay, de Kenora.

M. Daniel Bernard, 74 ans, du 111 - 2130, rue Main, Winnipeg.

M. Emile Durand, 69 ans, époux de Geneviève Durand, du 3571, route Pembina.

Mme Lucienne Landry, 61 ans, épouse d'Antoine Landry, du 415 - 328, chemin Ste-Anne, St-Vital.

M. Félix Cormier, 63 ans, époux de Jeannette Cormier, du 457, rue Aulneau.

M. Marcien Bergeron, 50 ans, époux de Louise Bergeron, du 45, rue Chandos, St-Boniface.

Mme Mary Foubert, 59 ans, épouse de Emile Foubert, de Ste-Anne, Manitoba.

# Réunion annuelle de la L.F.C.

### A TRANSCONA

La Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption tenait sa réunion annuelle le 13 avril. La section paroissiale de 51 membres a tenu 6 réunions générales et 2 de l'exécutif. Les programmes des réunions furent: conférence par l'aumônier, M. l'abbé H. Perron; panel Option Française, par les maîtresses de l'école Centrale-nord; exposé sur les valeurs humaines, par Mme R. Therrien de Lorette; entretien par la présidente du club "Streamliners" de Transcona; et deux programmes récréatifs à l'occasion de Noël et de la réunion annuelle.

Des déléguées assistèrent au congrès à St-Jean-Baptiste et à la Conférence régionale de Lorette.

Le rapport de la présidente, Mlle H. Blais, indiqua un surcroît de travail pour l'année fiscale 71-72; rencontre-dialogue avec le Père Emile Legault; fête mémorable à l'occasion du Jubilé d'Argent de l'abbé A.-J. Saint-Laurent, ancien curé; réception pour le nouveau curé, l'abbé H. Perron; deux démonstrations de couture; transport pour vieillards aux messes du dimanche; la ligue a servi les agapes fraternelle à l'occasion de 4 décès; la ligue collabora à Elan 72 du Petit Séminaire et au projet Foyer des Sourds.

Pour prélever des fonds, la Ligue organisa un thé-printanier, un souper paroissial, un "Shower" d'église, un repas au riz, Carême 72.

Les dons à mentionner furent pour: les missions du Brésil, l'organisation Développement et paix, la catéchèse, la cuisine du presbytère et la paroisse.

Bientôt la paroisse aura une nouvelle salle paroissiale et le travail de la Ligue sera sans doute plus agréable.

Les élections donnèrent les résultats suivants : présidente, Mme Simone Carney; vice-présidente, Mmes Lucille Bélanger, Rita Paquette et Rose Bourgeois; secrétaire, Mlle Hélène Blais; trésorière, Mme Laurette Marentette.

Notre aumônier, M. H. Perron, curé, installa et félicita les nouvelles élues et remercia l'exécutif sortant de charge en mentionnant spécialement Mlle Blais, qui termine deux termes de présidence. Il exhorta tous les membres à continuer leur travail pour la paroisse.

### Thé-Printanier

La L.F.C. organise présentement un thé-printanier qui aura lieu le mercredi 17 mai, de 7 h à 9 h du soir, au centre paroissial Leola et Rosseau. Il y aura des comptoirs de pâtisseries et d'articles variés. Tous sont les bienvenus.

# Nécrologie

### Hommage à Madame Antoine Landry

Il y a de par le monde un grand nombre d'instituteurs – mais de vrais éducateurs, il y en a moins. C'est une vocation qui exige bien des qualités – quelques-unes innées – d'autres sont acquises à la suite d'études et d'expérience.

Le Manitoba vient de perdre une éducatrice – une vraie – qui laissera un souvenir inoubliable chez ses anciens élèves ainsi que chez les parents à qui elle a eu affaire. Il s'agit de Madame Antoine Landry, née Lucienne Dussault, décédée le mardi, 18 avril dernier. Elle appartenait à l'une des familles pionnières les plus respectées de Saint-Boniface, et les "anciens" qui ont eu le plaisir de connaître M. et Mme Siméon Dussault, en conservent le meilleur souvenir.

Lucienne était douée d'une intelligence supérieure. Ayant choisi la carrière d'institutrice, elle se spécialisa dans l'éducation des petits. Dès l'arrivée de ceux-ci en classe, elle les accueillait avec un sourire et savait les mettre à l'aise, faisant disparaître toute appréhension éprouvée par la plupart des petits lors de leur première journée à l'école.

Après quelques années d'enseignement à Saint-Boniface, à l'école Provencher, elle épousa Antoine Landry et alla demeurer à Mariapolis où elle se dévoua à l'éducation de ses enfants Simone, Maurice et Monique. Après un certain temps, elle retourna à l'enseignement à Mariapolis – et puis, la famille étant revenue à la ville, elle continua à exercer sa profession à l'école Lacerte jusqu'en novembre dernier.

Elle laisse dans le deuil son époux, 3 enfants, 5 petits-enfants, ses frères, le P. Maurice Dussault, o.m.i., et René, directeur du poste CBVT de Radio-Canada à Québec, ainsi que deux tantes religieuses.

Elle manquera énormément à ses nombreux amis qui prient sa famille de croire à leur vive sympathie dans l'épreuve qui vient de la frapper.

Madeleine Painchaud

### Hommage à Monseigneur Beaudry

"Etre un homme, c'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à construire le monde." (St-Exupéry)

Pour nous les paroissiens d'Aubigny, ces paroles de St-Exupéry nous viennent à l'idée en contemplant la tombe de Mgr J.-A. Beaudry. Joseph-Muraniel-Albert Beaudry naissait le 4 décembre 1875 à St-Dominique de Bagot, P. Qué., d'une famille pauvre mais profondément chrétienne. Joseph-Albert, enfant choisi de Dieu, très tôt devint soucieux d'accomplir ce que le Seigneur attendait de lui; sa mission sacerdotale. Il dut travailler durant 10 ans pour contribuer au support de ses frères et soeurs, ensuite pour obtenir les moyens de financer ses grandes ambitions. Il réussit à poursuivre ses études philosophiques et théologiques au séminaire de St-Hyacinthe. Son rêve se réalisa le 25 juillet 1908 lorsqu'il reçut l'Onction Sacerdotale. Dès ce moment, il devenait "un créateur en second". Tout au long de son pèlerinage terrestre il s'acharna à correspondre au dessein de Dieu en améliorant les conditions de vies humaines.

Dès son ordination, c'est au vaste chantier du Manitoba qu'il choisit de "poser sa pierre et contribuer à construire une nation". Il fut d'abord vicaire à Sainte-Anne de 1908 à 1910, puis curé à Thibeauville de 1910 à 1919. Mgr Béliveau le nomma curé d'Aubigny en 1919. Poste qu'il occupa durant 27 ans. En 1927-28 il fit une tournée dans l'est comme prêtre-colonisateur. Il orienta bon nombre de pionniers vers l'ouest. En 1928, il était de retour à St-Antoine, cette paroisse qu'il réussit à transformer en un petit coin plus habitable et hospitalier. La période 1928 à 1945 le découvrit prêtre administrateur et prêtre bâtisseur par excellence. Sous sa sage directive il fit bâtir l'église et le presbytère actuels, il transforma l'ancien presbytère en couvent où il eut l'immense bonheur d'y installer les religieuses tant désirées, les Filles de la Croix.

Après tant de dévouement et de sacrifices il dut prendre un repos prolongé. Puis l'année 1948 le retrouve au milieu de ses enfants spirituels, les accueillant sans cesse dans la maison du Seigneur. Puisque la charité est la vertu par laquelle les premiers chrétiens se faisaient reconnaître, l'abbé Beaudry était un chrétien remarquable. Il était à la fois généreux, bienveillant, obligeant, plein d'amour pour ses paroissiens. C'est terriblement contagieux l'amour et ceux-ci l'aimaient totalement en retour.

Que dire de sa grande piété, de son inlassable zèle à faire connaître Dieu et à enseigner Ses lois? Ses vertus imprégnèrent chez ses fidèles beaucoup de foi. Aussi sut-il susciter des vocations car parmi ses enfants spirituels on y trouve des prêtres, des missionnaires, des religieuses, des pères et mères de familles qui dans leurs activités variées prolongent l'oeuvre de celui qui n'a pas vécu parmi eux en vain.

Malgré sa grande humilité, sa renommée s'étendait en dehors de sa paroisse puisqu'il devint connu sous le titre de Monseigneur J.-A. Beaudry, C.S. Chacun se réjouit avec lui de cet honneur.

Au regret de tous en 1950, sa santé chancelante l'obligea à prendre sa retraite. Il se retira à l'hôpital Taché, puis à la Villa Youville de Ste-Anne et finalement revint à l'hôpital Taché.

Comme le froment doit se détruire pour se reproduire, de même tout grand chrétien doit mourir pour ressusciter. Le 20 mars à l'âge de 96 ans, Mgr J.-A. Beaudry retournait à la maison du Père pour y célébrer la Pâque avec son Sauveur. Aujourd'hui, le petit peuple de St-Antoine d'Aubigny s'agenouille humblement devant la bière de son Père spirituel pour lui rendre un dernier hommage. Puissions-nous tous être réunis à lui afin de partager sa récompense éternelle.

### EPITAPHE

Maintenant et pour toujours
Repose en paix! cher ami.
Avec les anges, les archan-
(ges.
Près de Dieu au paradis.
Contemple ton Créateur.
Intercède pour tes amis
(d'Aubigny.

Les paroissiens
d'Aubigny.

# LA SFM VOUS INFORME

## Rencontre 72 : Deux journées de recyclage des enseignants

La S.F.M. s'empresse d'offrir tous ses encouragements et ses meilleurs voeux de succès aux deux journées de recyclage que les Educateurs Franco-Manitobains (E.F.M.) offrent cette semaine aux enseignants des écoles françaises du Manitoba.

Les sessions se tiendront jeudi et vendredi à l'Ecole Lacerte, au Parc Windsor. On y traitera de tous les aspects du programme français et même de la "Sociologie du groupe minoritaire" et de la "Psychologie du bilinguisme". Il y aura en outre un séminaire où enseignants anglophones et francophones chercheront à clarifier leur conception de l'identité culturelle et de l'éducation bilingue et à intensifier le dialogue entre eux.

## La S.F.M. à St. James

Le deuxième vice-président de la S.F.M., M. Robert Connelly, a représenté la communauté franco-manitobaine au concours de déclamation en langue française qui s'est tenu dans la Division scolaire de St. James, la semaine dernière.

## Deuxième rencontre à St-Georges

Après une première rencontre, mercredi dernier avec des parents et des jeunes de St-Georges et de Powerview, afin de discuter des programmes de voyages-échanges, les représentants de la S.F.M. sont retournés à St-Georges lundi dernier. Ils répondaient ainsi à l'invitation de donner plus d'information sur les projets de la S.F.M. et ils ont examiné, avec les gens de la région, la possibilité d'y organiser des boîtes à chansons et même des voyages-échanges pour les adultes.

## À Île-des-Chênes

Jeudi dernier, MM. Roger Collet et Georges Paquin, se rendaient à Ile-des-Chênes pour répondre à une invitation de la Ligue des Femmes Catholiques de l'endroit et y rencontrer vingt-trois personnes qui voulaient se renseigner sur les projets offerts par la S.F.M.

L'assemblée a décidé de convoquer pour bientôt une assemblée publique où l'on pourra discuter des services que la S.F.M. pourrait offrir en divers domaines, tels que les loisirs, les jeunes, l'économie et l'éducation.

## À STE-ROSE ET À LAURIER

Dimanche dernier, 23 avril, le service d'information de la S.F.M. sur le Bill 113 tenait des assemblées publiques à Ste-Rose et à Laurier. Au moins une cinquantaine de personnes se réunirent à chaque endroit pour entendre MM. Paul Baril et Marc Arnal ainsi que M. et Mme Gérald Dubé leur expliquer comment le Bill 113 pouvait être appliqué concrètement.

## Nouveau système de bourses pour études en français

Le ministre des Collèges et Universités, M. Saul Miller, annonçait le 14 avril que le gouvernement manitobain venait d'établir un nouveau programme de bourses d'études pour aider les étudiants qui aimeraient poursuivre des études post-secondaires en français, non seulement au Manitoba, mais aussi dans d'autres provinces où se donneraient des cours en français, par exemple dans une école de droit du Québec.

Ces bourses peuvent atteindre un montant de $2,000. Les requêtes peuvent être présentées soit auprès des trois universités manitobaines, soit à M. J.-A. Duhamel, Salle 404, 1181, avenue du Portage, Winnipeg, R3C 0V8.

## Un cours de couture en français

En collaboration avec la S.F.M., le Y.M.C.A. offre un cours de couture en français pour les francophones du Manitoba. Le cours se donnera en la Salle Paroissiale des SS.-Martyrs-Canadiens, au 289, rue Dussault, au Parc Windsor.

Le cours portera sur le choix du patron, la disposition, les ajustements et le montage. Il sera dirigé par Mme Marie-France Bukk qui, en plus d'avoir travaillé à Londres et Paris, a enseigné en France et en Suisse.

Le cours se tiendra le mercredi soir, de 7 h 30 à 9 h 30 et durera huit semaines à compter du 10 mai. Les frais d'inscription sont de $20. Le nombre des participants sera limité à 15.

Pour plus de renseignements s'adresser (en anglais) au Y.M.C.A. (942-8157) ou (en français) à Mme Pierre Laurencelle (256-1341).

## AU CAS OÙ ...

Des gens nous demandent parfois qui sont les personnes qui font partie du Conseil d'administration de la S.F.M. Au cas où vous auriez oublié les noms de ceux que vous avez élus l'automne dernier, en voici la liste : MM. Roger Collet, président; Guy de Margerie, vice-président; Robert Connelly, vice-président; Gérard Lécuyer, secrétaire-trésorier; Mme Rita Lécuyer, MM. Alfred Monnin, Maxime Désaulniers, Georges Paquin et Roland Boisjoli, conseillers.

suite de la page 2

part, une Division Scolaire (e.g. Rivière-Seine No 14) avec une répartition plus basse doit faire face inévitablement à un prélevé spécial très élevé, même s'il dépense moins d'argent par élève au-dessus des octrois.

Pour les contribuables de la Rivière-Seine qui se trouvent aussi dans l'unicité (les résidents de Saint-Norbert) la situation s'avère plus abordable en 1972 en raison de la taxe partiellement égalisée que le gouvernement provincial a légiféré à la dernière session. Cette législation va aider tous les résidents de l'unicité qui font partie d'une division scolaire avec une répartition peu élevée. Ce sujet sera plus approfondi dans un prochain article.

La semaine prochaine, nous traiterons des octrois payés aux Divisions et de ses conséquences pour la Rivière-Seine.

## Ste-Agathe

Le mercredi 19 avril avait lieu l'une des plus importantes assemblées de l'année pour les femmes de la Ligue Catholique de Sainte-Agathe. Une trentaine de femmes en ont profité pour renouveler leur adhésion au mouvement. M. l'abbé P. Deschênes, aumônier, a soumis à l'approbation des dames présentes un film sur le développement normal de l'éveil de l'amour chez les jeunes, et aussi quelques photos de gens de la paroisse, posées dans des circonstances spéciales. Le tout fut fort apprécié.

C'était soir d'élection de l'exécutif. Mmes Léa Dorge et Odile Pilon sortaient de charge. Mme Alice Labelle a présidé le comité d'élection. Mmes Clara Aubry, Rose Girouard et Florence Chartier ont été élues par acclamation. La nouvelle présidente est Mme Emilienne Nolette; la secrétaire Mme Denise Gagnon; la trésorière, Mme Marceline Pilon. On retrouve au comité spirituel Mmes Clara Aubry et Claudette Lemoine; au comité social, Mmes Agathe Gratton et Rose Gi-

suite à la page 16 ...

# SPECTACLES ET ARTS

## Films à la Télé

SAMEDI 29 AVRIL
20 h 30 – "L'âge d'or", une comédie avec Elvire Popesco et Jean Tissier. Le thème est celui de: "L'argent ne fait pas le bonheur". (France 1941)
23 h 30 – "Corrida musicale". Variétés.

DIMANCHE 30 AVRIL
23 h 30 – "Ce soir ou jamais", une comédie sentimentale avec Anna Karina et Claude Rich. Une jeune femme aime un jeune homme sans vraiment connaître les sentiments de celui-ci envers elle. A une soirée, la présence d'une rivale l'incite à marivauder afin de rendre l'homme jaloux. (France 1960)

LUNDI 1er MAI
23 h 30 – "L'oeil du monocle", un film d'espionnage avec Paul Meurisse et Maurice Biraud. Les services secrets français sont à la recherche d'archives secrètes et d'une quantité d'argent que les Allemands ont fait immerger en Corse à la fin de la guerre. (France 1962)

MARDI 2 MAI
20 h 00 – "La fille des marais", une biographie écrite et réalisée par Augusti Genint avec Inès Orsini et Mauro Mattenici. La vie de Maria Goretti. (Italien 1949)

MERCREDI 3 MAI
23 h 30 – "La duchesse de Langais", un drame avec Edwidge Feuillère et Pierre Richard-Wilm d'après une nouvelle de Balzac. Les amours de la duchesse, femme coquette et séduisante, qui s'amuse à attirer les hommes pour ensuite les rejeter. (France 1942)

JEUDI 4 MAI
20 h 00 – "La mort de Belle", un drame policier avec Jean Dessailly et Alexandra Tewart. Pour rendre service à une américaine, un professeur accepte d'héberger la fille de celle-ci. Un jour, Belle est trouvée assassinée dans sa chambre par un sadique. On soupçonne le professeur. (France 1960)
23 h 30 – "Haine, amour et trahison", un mélodrame avec Brigitte Bardot et Pierre Cressoy. Conflits entre les membres de la famille Alberti à l'occasion de l'occupation de la province italienne de Trentin par les Autrichiens en 1915. (Italie 1955)

VENDREDI 5 MAI
23 h 30 – "Paranoïaque", un drame avec Janette Scott et Olivier Reed. Un homme se présente à un manoir et prétend être le frère présumément suicidé dix ans plus tôt. (Britannique 1962)

## Nouveautés chez Hachette

LES LAURIERS DE CESAR, $2.25.
Dernière parution d'Astérix le Gaulois.

OLE ! SAN-ANTONIO, $2.50.
Les aventures du Commissaire San-Antonio, en images illustrées.

LES HOMMES EN BLANC, par le Dr André Soubiran, $1.40, 6 tomes.
C'est une vaste fresque de la vie médicale.

L'AMERIQUE EN CRISE, L. Wiznitzer, $4.50.
Dans ce reportage brûlant d'actualité, il est question notamment du choc technologique, du banditisme, des jeunes, de la drogue, du problème des Noirs, de l'armée, de l'éducation, de la famille, de l'économie et des institutions politiques ainsi que de la nouvelle gauche américaine. Et, n'oublions pas que lorsque l'Amérique éternue, le Canada attrape la grippe.

AL CAPONE JOHN KOBLER, $8.50, 500 pages.
Rafales de mitraillettes, règlements de comptes, bars clandestins, le cinéma a popularisé l'image des gangsters américains de l'entre deux guerres. De ce monde interlope, émerge la figure d'Al Capone, un Italien issu des des bandes de voyous de Brooklyn. De 1925 à 1931, Capone fut le maître incontesté de Chicago et l'idole admirée de toute une société décadente.

LES PETITS PARADIS, M. Diennet, $5.90, 270 pages.
Un jeune interne en médecine franchit, un jour de juin 1970, la porte de la prison de Fresne. Il a demandé à être affecté à l'hôpital des prisons, ce "Petit paradis" que les détenus sont prêts à tout pour rejoindre. Il ne sait rien de l'univers pénitentionnaire.

HORS-D'OEUVRE ET ENTREES DE MAMAN LAPOINTE, $2.00, 100 pages.
Pour réussir un livre de recettes, il faut autant d'ingrédients et de soins que pour mijoter un bon petit plat. Si les hors-d'oeuvre, les amuse-gueules et les entrées sont parfois insolites, ils font toujours le plaisir des yeux et le délice du palais de vos convives. Alors... Bon appétit !

## CBWFT

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 29 AVRIL

12:00 A communiquer
13:30 *Le golf et ses étoiles
14:30 *Le roi Léo
15:00 *Mon ami Ben
15:30 *Tour de terre
16:00 *Robin fusée
16:30 *Lassie
17:00 *Droit de regard
18:00 Caméra moto
18:30 *Le monde en liberté
19:00 *Cent filles à marier
19:55 Opinion
20:00 *Les corsaires
20:30 Cinéma
22:00 *Les enchanteurs
22:30 Au masculin
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

DIMANCHE 30 AVRIL

12:20 Politique fédérale
12:30 Format 30 dimanche
13:00 *L'heure des quilles
14:00 *Yogi et Popotame
14:30 *Le prince Saphir
15:00 Laurel et Hardy
15:30 *D'hier à demain
16:30 La semaine verte
16:45 *Les quatre saisons
17:00 5D
18:00 Le français d'aujourd'hui
18:30 *Invitation au loisir
19:00 *Quelle famille
19:30 *Les Beaux Dimanches
22:30 La grande aventure
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma

LUNDI 1er MAI

14:00 *Les Chiboukis
14:15 *Petite abeille
14:30 Poly
14:45 En mouvement
15:00 Femme d'aujourd'hui
16:00 *Bobino
16:30 *Maigrichon et Gras Double
17:00 *Daktari
18:00 *Le gourmet farfelu
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal
19:20 A propos
19:30 *Madame et son fantôme
20:00 *A la seconde
20:30 *Mont Joye
21:00 *Le paradis terrestre
21:30 *Marcus Welby, M.D.
22:30 *Ce soir Jean-Pierre
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma

MARDI 2 MAI

14:00 Le sac à malice
14:15 *Francis chez les fauves
14:45 En mouvement
15:00 Femme d'aujourd'hui
16:00 *Bobino
16:30 *Grujot et Délicat
17:00 *Daniel Boone
18:00 *Le gourmet farfelu
18:30 Au point
19:00 Le téléjournal
19:20 A propos
19:30 *Ma sorcière bien-aimée
20:00 Cinéma
21:30 Conquête de la mer
22:30 *Ce soir Jean-Pierre
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Ciné club

MERCREDI 3 MAI

14:00 Clak
14:15 *Monsieur Pipo
14:45 En mouvement
15:00 Femme d'aujourd'hui
16:00 *Bobino
16:30 *Fanfreluche
17:00 *Walt Disney présente
18:00 *Le gourmet farfelu
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal
19:20 A propos
19:30 Format 60
20:30 *Son et Images
21:00 Rencontres
21:30 Conquête de la mer
22:30 *Ce soir Jean-Pierre
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma

JEUDI 4 MAI

14:00 Le sac à malice
14:15 *Saturnin
14:30 *Tribulle
14:45 En mouvement
15:00 Femme d'aujourd'hui
16:00 *Bobino
16:30 *Le major Plum Pouding
17:00 *Voyage au fond des mers
18:00 *Le gourmet farfelu
18:30 Au point
19:00 Le téléjournal
19:20 Sporomani
19:30 *Les corsaires
20:00 Cinéma
21:30 La conquête de la mer
22:30 *Ce soir Jean-Pierre
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

VENDREDI 5 MAI

14:00 Au jardin de Pierrot
14:15 Pépinot
14:45 En mouvement
15:00 Femme d'aujourd'hui
16:00 *Bobino
16:30 *Téléchrome
17:00 *Tarzan
18:00 *Le gourmet farfelu
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal
19:20 A propos
19:30 *Les Pierrafeu
20:00 *Le Grand Chapparal
21:00 *Donald Lautrec Chaud
21:30 Police du port
22:00 *Ce soir Jean-Pierre
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma

## Émissions à ne pas manquer

19 h 30 – "Les Beaux Dimanches" "Odyssée de l'équipe Cousteau: le sort des loutres de mer".
20 h 30 – "La rondine", opéra de Puccini avec Teresa Stratas et Anastasios Vrenos. Réalisé pour le réseau anglais de Radio-Canada par Norman Campbell. Direction musicale: Brian Priestman.

## chez Musicana

DERNIERS DISQUES CHEZ MUSICANA

(20% de rabais)

* Nana Mouskouri pour les enfants.
* Au royaume des enfants. Contes et rondes.
* Le Petit Prince d'Antoine de St-Exupéry.
* Le tour du monde en 80 jours de J. Verne.
* Les chansons de chez Hélène.
* Fernandel pour les enfants.
* Fables de La Fontaine par Louis de Funès.
* L'alphabet en chansons. Les tables de multiplication.
* Paulette Rollin. Chants pour les enfants. 31 chansons.
* La souris verte.

**AVIS**

**Pour changement d'adresse, correspondance, etc, prière de communiquer avec le journal et non l'imprimeur. S.V.P. écrivez à : C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4**

## FILMS À L'ÉCRAN

### THE GODFATHER

Drame policier réalisé par Francis Ford Coppola, d'après le roman de Mario Puzo.

Michael Corleone, fils d'un chef de la mafia américaine, décide à son retour de la guerre de ne pas se mêler aux affaires de la "famille". Pourtant, après une tentative d'assassinat sur son père par une bande rivale, il entreprend de descendre lui-même les adversaires. Forcé de s'exiler en Sicile, il épouse une jeune Italienne qui est tuée peu après dans un attentat contre lui. De retour aux Etats-Unis, etc.

D'un roman à succès, Coppola a tiré un film un peu long mais fort intéressant, qui évoque irrésistiblement les films de gangsters des années 30. La couleur est souvent sombre pour contribuer à un climat dur et oppressif ou prend des teintes délavées qui se marient aux détails de l'évocation d'époque. Certains effets de montage parallèle sont particulièrement réussis et la tension demeure constante. Marlon Brando est excellent dans le rôle du vieux chef.

Ce film de valeur fait la peinture sans concession d'un milieu dominé par la violence. Il met en contraste les vertus familiales des personnages et leur engagement dans des activités criminelles.

### THE HOT ROCK

Comédie policière réalisée par Peter Yates, d'après le roman de Donald Westlake.

A peine sorti de prison, John Dormunder est embarqué dans une nouvelle affaire de cambriolage par son beau-frère. Il s'agit de subtiliser un diamant fabuleux exposé dans un musée de New York pour le compte d'un gouvernement africain qui considère cette pierre comme une partie de son héritage national. John met au point un plan astucieux, etc.

Situé dans la catégorie des films policiers centrés sur un cambriolage compliqué, cette production se signale par la diversité des variations données à cette situation initiale. L'imagination des auteurs se révèle fertile en combinaisons audacieuses et l'humour est toujours au rendez-vous.

En somme cette comédie policière est alerte; les activités illégales des héros se situent dans un contexte de fantaisie et d'invraisemblance.

# Première à Winnipeg



**De gauche à droite: M. Max Chamson, directeur des Services Officiels Français du Tourisme au Canada. Dr Eckard, directeur de la Galerie d'Art de Winnipeg et Mme Geneviève de La Tour-Fondue-Smith, présidente des Alliances Françaises du Canada.**

A la Galerie d'Art de Winnipeg, le public invité assistait, le mardi 18 avril, au soir, à la première projection du film de Frédéric Rossif sur le peintre contemporain Georges Mathieu, ainsi qu'à la réception qui suivit en l'honneur de M. Max Chamson, directeur des Services Officiels Français du Tourisme au Canada.

Cette première, à Winnipeg, du film de Frédéric Rossif, produit par Télé-Hachette, "Georges Mathieu ou la fureur d'être", nous révélait l'artiste à l'oeuvre dans son atelier de peinture. Son art non-figuratif est qualifié par l'auteur "d'abstraction lyrique" qu'il définit comme: "le refus de toutes les esthétiques réalistes que ce soit par exemple le réalisme de la forme avec le classicisme, le réalisme de la couleur avec le fauvisme etc..."

Grâce à l'ubiquité d'une caméra en mouvement, l'oeil intimiste de Frédéric Rossif nous dévoilait une "écriture automatique" qui se projetait en calligraphes cinétiques. Telle une tranche de vie artistique filmée par Frédéric Rossif, Georges Mathieu, en proie à l'obsession métaphysique d'être, composait sous nos yeux les éléments d'un chef-d'oeuvre.



**A Winnipeg, à la Salle du Centenaire, le mardi 18 avril, le chanteur Ivan Rebroff a donné un récital. Ivan Rebroff, colosse de 6 pieds 6 pouces et de 252 livres, est né à Berlin, le 31 juillet 1931 d'émigrants russes. Il a chanté en compagnie de cosaques de la Mer Noire. Puis, il s'est joint à l'Opéra de Francfort. Sa première interprétation musicale a été "Le Barbier de Séville". De plus, Ivan Rebroff a écrit en russe la musique du thème de Lara dans le film "Le Docteur Zhivago". Il est célibataire et vit seul à Francfort, en pleine forêt.**


Toute correspondance (articles, abonnements, annonces) doit être adressée DIRECTEMENT au bureau de La Liberté et NON PAS à l'imprimeur.
L'adresse du journal est:
LA LIBERTE
B.P. 96,
607 rue Langevin,
St-Boniface, Manitoba.


### EVANGÉLINE

Il faut avoir beaucoup aimer
Pour pouvoir encore trouver
La force de dire merci
Evangeline Evangeline

Il existe encore aujourd'hui
Des gens qui vivent dans ton pays
Et qui de ton nom se souviennent
Car l'océan parle de toi
Les vents du sud portent ta voix
De la forêt jusqu'à la plaine
Ton nom c'est plus que l'Acadie
Plus que l'espoir d'une patrie
Ton nom dépasse les frontières
Ton nom c'est le nom de tous ceux
Qui malgré qu'ils soient malheureux
Croient dans l'amour et qui espèrent
Evangéline, Evangéline, Evangéline, Evangéline

**Colette Prairie, élève en 6e année à l'école Taché, participa récemment au concours de poésie organisé par le cirque Shrine. Il s'agissait de composer un poème décrivant en quelque sorte l'atmosphère qui envahit les spectateurs durant le spectacle du cirque.**

**Le poème qui suit mérita à Colette le grand prix de poésie au niveau de la sixième année pour tout le grand Winnipeg.**

### LE CIRQUE SHRINE

Les gens du cirque sont coiffés
D'un petit "fez" rouge foncé.
Les motocyclettes sont toutes en lignées
Coup de sifflet, la parade va commencer.

Les clowns se promènent, houpette au vent,
La foule applaudit, surtout les enfants.
Les affiches nous promettent des spectacles d'acrobaties,
Les spectateurs se hâtent, les gradins sont remplis.

L'odeur du maïs soufflé, l'eau gazeuse qui pétille
Attirent les yeux gourmands des garçons et des filles.
L'orchestre joue une marche entraînante,
Le spectacle commence, les bouches sont béantes.

Les chevaux trottent dans l'arène,
Suivis de l'amazone qui entre en scène.
Là-haut, les trapézistes font des sauts périlleux;
A droite, les fauves qui rugissent un peu.

Je suis très contente, j'admire, j'applaudis,
Je ris aux larmes, parfois même je crie.
J'aimerais être celle qui charme les personnes,
Droite sur une selle; quelle belle amazone!

Colette Prairie
11 ans
Grade 6
Ecole Taché
Saint-Boniface.

## Événements à venir

PETIT SEMINAIRE – Le dimanche 30 avril au Petit Séminaire, 615, rue La Flèche, aura lieu un vin et fromage et charcuterie. C'est de 1h p.m. à 5h p.m.

SACRE-COEUR – Le samedi 6 mai, de 11h à 15h, aura lieu un café-rencontre printanier au couvent, 2799, Roblin, Charleswood. Avec la fermeture du couvent prochainement, la rencontre prendra forme d'adieu et de reconnaissance pour les 38 ans de dévouement des soeurs de ce couvent.

CENTRE CULTUREL – Du mardi le 25 jusqu'au dimanche le 30 avril, le Cercle Molière présente une pièce de Robert Thomas, "Double jeu".

ARENA DE WINNIPEG – Du 6 au 13 mai, à 8h30, le SHRINE CIRCUS.

CLUB LA VERENDRYE – Le samedi 29 avril à 3h p.m., aura lieu l'ouverture officielle du nouveau Club La Vérendrye, au 614, rue DesMeurons. Seuls les membres sont invités.

HOPITAL TACHE – Le 7 mai, de 1h 30 à 4 h 30 p.m., aura lieu le thé annuel à l'hôpital Taché, 500 rue Taché.

CHEVALIERS DE COLOMB – Les 5, 6 et 7 mai, les Chevaliers de Colomb auront leur 50e convention au Northstar Inn. Le thème de la rencontre: "Un engagement envers la jeunesse... un engagement envers l'unité".



### "CONCOURS"

*La série des mots-croisés continue vu la grande popularité de ce genre d'exercice.*

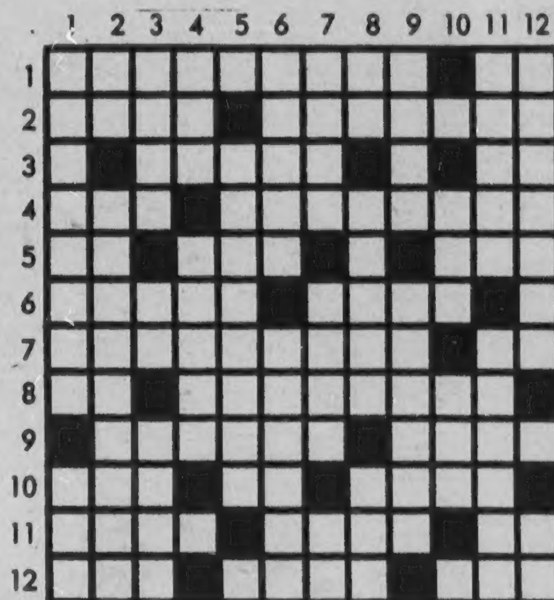
*Cependant, veuillez noter une modification mineure qui est en fait à votre avantage; chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus les chances de gagner sont grandes.*

*C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.*

*Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux (se) gagnant(e) recevra un prix de $$$5.00$$$.*

*Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00.*

*Nom* ..............................
*Adresse* ..............................
*Code postal* ..............................




HORIZONTAL

1 – Relatif au noyau de l'atome. – A Tempo.
2 – L'une des parties du monde. – Lieu où travaillent les artistes.
3 – Couronne du pape. – Note de musique.
4 – Bière anglaise. – Donneras un nom.
5 – Equerre. – Conifère. – Planche de bois.
6 – Qui ont le cerveau troublé par l'action du vin. – De la naissance à la mort, pl.
7 – En paroles. – Altesse Royale.
8 – Nég. – Du verbe étirer.
9 – Pâtisseries plates recouvertes de confitures. – Membrane colorée de l'oeil.
10 – Et le reste. – Dans. – Galère que montait le roi.
11 – Homme qui a un ou plusieurs enfants. – Refuser d'avouer. Term. d'inf.
12 – Colère. – Lettre grecque. – Dans la rose des vents.

VERTICAL

1 – Action de nager. – Tête d'une tige de blé.
2 – Coutumes, usages. – Mettre bas, en parlant de la femelle du lièvre.
3 – Ville de premier ordre. – Coup de baguette. – Piquant, irritant au goût.
4 – Pluriel de leu. – Oter le poil.
5 – Liqueur composée avec de l'anis.
6 – Frère aîné de Moïse. – Adj. poss.
7 – De plus, en outre. – Indique la direction. – Pron. neutre anglais.
8 – Note de musique. – Etat des Etats-Unis, aux frontières du Québec. – Roue à gorge.
9 – Choisie par la voix des suffrages. – Canal qui amène l'eau de la mer dans les marais salants.
10 – Coupé court. – Gros perroquet.
11 – Du verbe aérer. – Lieu où l'on se met à l'abri, pl.
12 – Arranger en tresses. – Ile de l'Atlantique.




# au fond des choses

### Pourquoi faut-il voter ?

L'exercice du droit de vote est d'une importance extrême puisqu'il a pour but la composition d'un gouvernement chargé de faire des lois intéressant le bien commun des citoyens. Exercer son droit de vote, c'est un signe de prise en charge de ses responsabilités de citoyen.

### Dignité, compétence, honnêteté

Tout citoyen doit voter selon sa conscience en suivant les règles de la justice. Cette justice oblige les électeurs à choisir le candidat le plus digne, le plus compétant, le plus honnête. Le meilleur candidat est celui qui est le plus au courant des exigences du bien commun et semble avoir le plus de jugement pratique.

### Pas de patronage !

Voter pour un candidat en vue d'avantages personnels: argent, cadeaux, octrois, c'est commettre une faute contre la justice sociale. C'est un désordre grave que de subordonner le bien commun de son pays ou de sa province à des intérêts privés ou des ambitions individuelles.



## ON A LES GOUVERNANTS QU'ON MERITE

### Nos gouvernants: reflet du peuple

"On a les gouvernants qu'on mérite": voilà un dicton qui contient une grande part de vérité. C'est l'égoisme et la mesquinerie des électeurs qui contribuent en grande partie à l'élection des mauvais députés. L'honnêteté et le sens civique des électeurs entrainent l'exercice des mêmes qualités chez les représentants du peuple.

### S'informer

L'électeur compétent se renseigne, s'informe, se rappelle que la démocratie est le système de gouvernement qui exige le plus de participation.

### Le chrétien et les élections

A titre de chrétiens, notre témoignage de citoyens honnêtes et efficaces est très important. Les chrétiens vivent eux aussi dans le monde et ils doivent se sentir responsable de la justice, de l'ordre et de la fraternité entre les hommes.

Produit par Comité d'information chrétienne

# notules sport-Yves



Je lisais un article dans un journal montréalais la semaine dernière, article qui disait que les Expos, sans Rusty Staub, ne seraient plus les mêmes; en effet, ils ne sont plus les mêmes car, au moment où ces lignes sont écrites, ils ont remporté cinq victoires n'ayant subi aucune défaite; le problème c'est qu'il y a encore à peu près 150 joutes à venir et le résultat pourrait modifier des débuts assez prometteurs.

Le départ de Staub aura peut-être du bon. Lors de son engagement en 1969, de "vendre" ce sport au public montréalais. Ayant jugé que la "vente" s'était avérée satisfaisante, les patrons ont décidé qu'il était temps de penser au futur, de penser à bâtir une équipe championne et c'est pourquoi ils ont mis la main sur trois joueurs fort prometteurs. Deux des nouveaux venus (Jorgensen et Singleton) se sont imposés au baton en aidant la cause des Expos dès les débuts de la saison. Il est à souhaiter qu'ils continueront à produire de la sorte pour le reste de l'été.

Parlant baseball, les Mets de New York, qui se sont donné de fortes chances de remporter le championnat avec l'acquisition de Staub, ont nommé Yogi Berra pour ainsi remplacer Gill Hodges, décédé il y a quelques semaines. Depuis le début de leur courte histoire, les "Expos" ont aidé, d'une certaine façon les Mets de New York. En 1969, l'équipe montréalaise avait cédé Donn Clendenon aux Mets et ce dernier s'était avéré un des héros de la série mondiale que l'équipe new yorkaise avait remportée cette année-là. La même chose se produira-t-elle cette année avec Staub? L'avenir le dira.

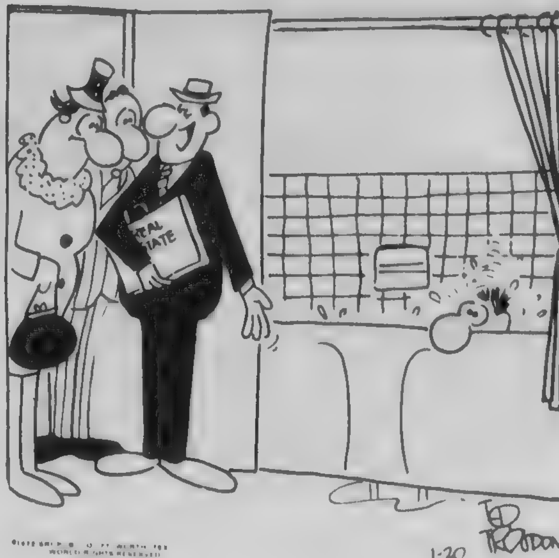
La saison de hockey n'est pas finie, même si les Canadiens ne sont plus de la partie. Au moment où ces lignes sont écrites, les Rangers de New York ont d'excellentes chances de l'emporter contre Chicago. A prévoir donc une finale Boston — New York. Les Rangers, au cours de leurs deux séries, auront été plus dûrement mis à l'épreuve et j'ai l'impression que ces durs "exercices" leur seront fort précieux pour la finale. Encore une fois, permettez-moi une prédiction, les Rangers gagneront la finale en six ou sept joutes. Faites vos jeux à votre tour...

Selon Toe Blake, l'ancien magicien du Canadien, les Bruins de Boston ne se classent pas parmi les grandes équipes de la ligue nationale. Selon Blake, les Bruins alignent un joueur qui fait presque l'équipe à lui seul; évidemment je parle de Bobby Orr. L'ancien joueur et instructeur des Canadiens affirme qu'il n'a jamais vu un joueur qui pouvait "contrôler" une joute comme le fait le jeune défenseur bostonnais; selon lui, enlever Orr de l'équipe ferait des Bruins une équipe bien ordinaire.

Vous vous souvenez de Al McNeil? Celui qui a conduit les Canadiens à la coupe Stanley l'an dernier est toujours derrière un banc, mais dans la ligue américaine de hockey. Au début de la saison, son équipe les "Voyageurs" de la Nouvelle-Ecosse avait de la difficulté à se maintenir parmi les quatre premières équipes dans le classement. Ce monsieur McNeil a permis aux Voyageurs de grimper en première place avec les Braves de Boston, filiale des Bruins. Les deux équipes s'affrontent présentement en finale et le produit de McNeil mène cette finale quatre de sept par deux victoires contre aucune défaite. J'ai l'impression que les clubs de l'Association mondiale de Hockey le suivent de très près.

En terminant, vous me direz peut-être que çà n'a aucunement rapport avec le sport, mais si vous aimez l'action, donc si vous êtes sportif, ne manquez pas d'aller voir le film "The Godfather". Il y a, dans ce film, des tireurs qui impressionnent.

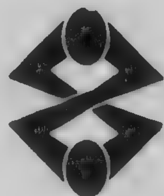





"Et bien sûr, ici nous avons la salle de bain."





# sportstoto et les sportifs

Kristina von Hlatky

La Fédération manitobaine des sports a annoncé qu'il y aura une nouvelle forme de Sportstoto pour les mois d'été. Au lieu de continuer avec Sportstoto-baseball, la fédération a décidé d'introduire "Mini-Toto". Le Mini-Toto est essentiellement un tirage, basé sur les jeux de baseball, dont le premier prix est garanti à $10,000! Les sportifs auront ainsi l'occasion de gagner de l'argent pour leur club et une commission de 33 1/3% pour chaque livret de billets vendus. Les billets valent 50 cents chacun.

Ces billets seront donc disponibles pendant l'été aux clubs sportifs et aux bureaux de la fédération des sports. Le premier tirage aura lieu le 31 mai. Si vous désirez participer à cette nouvelle entreprise, composez 774-3007.

En attendant la saison Sportstoto — hockey '72 — suivez les tirages MINI-TOTO!

*

Dans un effort pour attirer de nouveaux participants, le club de rameurs de Winnipeg vous invite à devenir membre du club pour le mois de mai à titre gratuit. Le club est situé en face du pont Norwood et les programmes d'été permettront à ceux qui travaillent de venir soit avant, soit après les heures de bureau. Le club de rameurs de Winnipeg se vante d'avoir comme l'un de ses entraîneurs, Monsieur Théo Dubois, champion de l'Amérique du Nord (1947).

En ramant pendant l'été un joueur de hockey ou de ballon-panier peut s'entraîner, en groupe, jusqu'à l'automne. Selon le coordinateur, Monsieur Jackson, les programmes peuvent s'adapter à tous les genres d'horaires et d'aptitudes. Deux, quatre ou huit jeunes gens forment une équipe, ce qui donne lieu à un entraînement sérieux dans une ambiance de camaraderie. "Après quelques mois d'entraînement, le rameur, qui a fortifié mains, bras, jambes, coeur et poumons, est bien préparé pour les sports hivernaux", a expliqué Monsieur Jackson.

Le club de rameurs de Winnipeg invite tous ceux qui aimeraient en faire partie à assister à une réunion au centre du club, 144, Lyndale Drive, le samedi 29 avril, entre 13 h et 17 h.

Bien qu'aucun programme n'a été prévu pour les filles, Monsieur Jackson a bien l'intention d'en créer un, si seulement les "rameuses" le demandent!







# LOUIS RIEL
## héros ou rebelle

16e épisode

par Georges Cerbelaud Salagnac

Il est évident que dès lors Louis Riel, certainement convaincu, dans le désordre de son esprit, de sa mission divine, n'était plus capable d'agir raisonnablement. Le drame vint de ce que le gouvernement voulut aveuglément le traiter en rebelle sain d'esprit, la hiérarchie catholique voir en lui un dangereux simulateur, le peuple métis, incapable de discernement, le prendre pour un chef inspiré. On peut dire que la machine infernale se mit en branle le 1er mars 1885. Plus rien désormais ne pouvait l'arrêter. Infailliblement un événement allait en amener un autre jusqu'à la catastrophe finale. Ce jour là, qui était un dimanche, Louis Riel harangua les métis à la sortie de la messe à Saint-Laurent. Puisque les moyens pacifiques n'avaient rien donné, il les invita à "montrer les dents" et à passer à l'action. Le lendemain, à Prince-Albert, il annonça au père André son intention de constituer un gouvernement provisoire, comme il l'avait fait quinze ans plus tôt au Manitoba. Il semblait oublier que la situation de la Saskatchewan en 1885 était très différente de celle de la Rivière-Rouge en 1870. Là-bas il y avait vacance "de facto" du pouvoir et il fallait bien que quelqu'un gouvernât en attendant l'installation d'un gouvernement régulier. Ici, le pouvoir se trouvait légalement assuré par le gouvernement fédéral canadien. Organiser un autre gouvernement contre lui devenait un acte évident de rébellion. Pour que Louis Riel ne vît pas, ou ne voulût pas voir cette différence capitale, il fallait que son cerveau malade, au paroxysme de la mégalomanie et d'un orgueil morbide, le poussât aux plus dangereuses initiatives. Le missionnaire essaya en vain de lui faire entendre raison. Charles Nolin, plus belliqueux en paroles qu'en actes, prît peur et, pour gagner du temps, proposa une neuvaine de prières "pour la plus grande gloire de Dieu et pour le salut des métis", une neuvaine qui se terminerait à la Saint-Joseph par confessions et communions. Le père André accepta l'idée avec empressement. Riel n'avait aucune objection, d'autant plus qu'il est toujours utile de prier en toutes circonstances. La neuvaine commença donc le 10 mars dans toutes les paroisses catholiques du district de Lorne. Mais le même jour, l'inspecteur Gagnon, de la police montée, chargé de surveiller discrètement les métis, signalait à son chef de Prince-Albert, le major Crozier, que les Bois-Brûlés, très excités, commençaient à s'armer. Le lendemain, Crozier transmit l'avis au colonel Irvine à Regina, en ajoutant qu'il craignait une attaque contre le Fort-Carlton. De leur côté, les missionnaires, confiants dans les résultats de la neuvaine, calmaient les appréhensions de Mgr Grandin. Mais le 14, Crozier insistait auprès d'Irvine pour obtenir des renforts, disant que "la révolte pouvait éclater à tout moment". Le lendemain, dimanche 15 mars, Irvine lui-même prit la route du nord à la tête de cent hommes. Au même moment, Louis Riel, entouré des principaux chefs métis, suivait la messe à Saint-Laurent, dans une église comble. Le père Fourmond fut mal inspiré de prononcer un sermon pour condamner toute résistance aux autorités et annoncer qu'il refuserait les sacrements à tous ceux qui prendraient les armes. Louis Riel se dressa, au comble de la colère, et cria de sa place à l'adresse du prêtre:

– Vous transformez la chaire de vérité en une chaire de mensonge, de politique et de discorde, en osant menacer de refuser les sacrements à ceux qui prendraient les armes pour la défense de leurs droits les plus sacrés !

Le moins qu'on puisse dire est que cette algarade détruisit l'effet d'apaisement que l'on pouvait attendre de la neuvaine. Pour la fin de cette neuvaine, Riel invita les métis à se réunir à Batoche. Il voulait en effet lui donner un grand éclat, puisqu'elle coïncidait avec la fête patronale de sa nation, et aussi parce qu'on allait y baptiser William-Henry Jackson, qui venait de se convertir au catholicisme.

Le 18 mars, Louis Riel, suivi de soixante-dix cavaliers, sur la route de Fish-Creek à Batoche, apprit la marche du colonel Irvine, à qui d'ailleurs on prêtait généreusement cinq cents hommes au lieu de cent, car en période d'agitation, les exagérations ne perdent jamais leurs droits. Aussi quand il tomba, quelques instants plus tard, sur quatre fonctionnaires, dont l'agent des Indiens à Fort-Carlton et son interprète, ne se gêna-t-il pas pour les faire prisonniers. Dorénavant, il avait des "otages" ! Un peu plus loin, il s'arrêta au magasin Walters and Baker, entra et annonça triomphalement:

– Ça y est, monsieur Walters, c'est commencé ! Je réquisitionne toutes les armes qui sont ici.

Comme l'autre ne voulait pas y consentir, il le fit aussi prisonnier, tandis que ses hommes se servaient eux-mêmes. Puis il envoya un détachement couper la ligne du télégraphe de Prince-Albert. Le lendemain, la neuvaine prit fin dans une atmosphère de guerre civile, au milieu d'une foule de métis armés, tandis que Jackson recevait le baptême catholique des mains du père Fourmond.

Dans l'après-midi, Louis Riel composa son Gouvernement provisoire. Il n'y eut pas de vote. Il se contenta de faire acclamer par la foule, les noms qu'il proposait. Pierre Parenteau fut nommé président, Philippe Garnot secrétaire, Gabriel Dumont adjudant général, et douze autres conseillers, tous francophones sauf deux. Lui-même demeura en dehors du gouvernement pour mieux assumer sans doute son rôle de prophète. Il donna au conseil le nom bizarre d'"Exovedat" et à chacun de ses membres celui d'"exovede", formés semble-t-il des racines latines "ex", "ov", "dat", ce qui signifierait "les élus du troupeau", selon une explication de Riel lui-même.

Cependant le major Crozier, pour renforcer la défense du Fort-Carlton, avait fait appel à la milice civile de Prince-Albert. Une première compagnie, commandée par le capitaine Moore, se mit en route le 20 mars. Mais le 21 Riel fit porter un ultimatum à Crozier, par Charles Nolin et Maxime Lépine, pour lui enjoindre de livrer le fort sans condition ! Les termes de ce document sont proprement ahurissants. Qu'on en juge: "Saint-Antoine, 21 mars 1885. Au major Crozier, commandant de la police montée à Carlton et à Battleford. Major, les conseillers du gouvernement provisoire de la Saskatchewan ont l'honneur de vous communiquer les conditions suivantes de reddition: vous devrez abandonner complètement la position où vous a placé le gouvernement canadien à Carlton et à Battleford, en même temps que toutes les propriétés du gouvernement. Si vous acceptez, vous et vos hommes serez libres, sur votre parole d'honneur de garder la paix, et ceux qui voudront laisser le pays seront pourvus de voitures et de provisions pour se rendre à Qu'Appelle. Si vous refusez, nous avons l'intention de vous attaquer, quand demain le jour du Seigneur sera passé, et de commencer sans délai une guerre d'extermination contre tous ceux qui se sont montrés hostiles à nos droits. MM. Charles Nolin et Maxime Lépine sont nos représentants avec qui vous devrez traiter. Major, nous vous respectons. Que la cause de l'humanité vous soit une consolation dans les revers que la mauvaise administration du gouvernement vous aura causés. Signé: Louis "David" Riel, exovede, René Parenteau, président, Charles Nolin, Gabriel Dumont, Moïse Ouellette, Albert Monkman, Baptiste Boyer, Donald Ross, Ambroise Jobin, Jean-Baptiste Parenteau, Pierre Henry, Albert Delorme, Damien Carrière, Maxime Lépine, Baptiste Boucher, David Tourond, Philippe Garnot, secrétaire."

Comment, un seul instant, Louis Riel put-il espérer que Crozier allait obtempérer? Naturellement, Crozier refusa !

Quant aux métis anglophones, ils étaient dans le plus complet désarroi. Ils tinrent plusieurs réunions, sous la présidence d'un autre Thomas Scott (simple homonyme de celui qui avait été fusillé à la Rivière-Rouge !) le 20, le 22, le 23 et le 24 mars. Malgré les pressions exercées par Riel, leur réponse à ses appels était toujours la même: accord complet avec les métis francophones sur les principes, mais recherche de solutions par des voies pacifiques et condamnation de toutes prises d'armes. Et l'on signalait la présence de métis de langue anglaise parmi les miliciens de Moore. Crozier de son côté avait essayé de faire entendre raison à Riel une ultime fois en se servant justement de métis anglophones, par l'intermédiaire notamment des deux qui faisaient partie du "gouvernement" de Riel. Mais l'affaire du lac au Canard, le 26 mars, vint ruiner les derniers espoirs de paix.

A suivre...

# Le Petit Coin

*Bravo Bravo... Vive le Printemps! Que j'ai eu de beaux poèmes... et des beaux dessins... J'ai dû choisir des gagnants et les voici:*

C'est Moi Bicolo



*Gagnants des dessins : Michel Chartier, St-Lazare, 5 ans*
*Joanne Bisson, St-Boniface, 8 ans*
*Martial Roy, St-Malo, 9 ans*
*Gilbert Duval, St-Pierre, 12 ans*

*Gagnants pour poèmes : Annette Chaput, St-Norbert, 11 ans*
*Marcel Chouinard, St-Pierre, 10 ans*

**MOT MYSTERE :**
**ANIMAL D'AMERIQUE TROPICALE (5 LETTRES)**

# mot MYSTÈRE

## UN MOT DE 5 LETTRES

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | R | E | P | O | U | V | A | N | T | A | B | L | E | L |
| F | I | O | S | R | E | I | L | A | V | E | H | C | T | U |
| O | O | I | S | E | A | U | D | E | V | I | E | E | A | E |
| I | T | S | P | M | E | T | T | E | N | U | L | N | H | N |
| R | E | U | E | L | B | R | A | P | T | A | I | E | I | G |
| U | U | C | P | A | R | F | A | I | T | E | C | G | R | A |
| E | Q | A | S | E | B | R | A | B | O | S | E | Y | O | P |
| T | A | N | C | H | A | L | O | U | P | E | G | X | N | E |
| C | I | A | E | E | U | O | C | U | O | C | N | O | D | R |
| A | D | R | N | N | D | H | O | V | R | A | I | E | E | U |
| F | O | D | E | U | E | I | X | A | T | V | S | V | L | A |
| N | Z | C | L | I | A | R | A | D | A | R | E | O | L | E |
| E | H | N | A | R | C | E | L | L | I | R | O | G | E | C |
| O | E | R | E | T | P | O | C | I | L | E | H | T | O | S |
| N | N | I | P | A | L | I | A | N | R | E | V | U | O | G |

### INSTRUCTIONS :

**1—Encercle dans la grille les lettres du mot trouvé.**
**2—Ratura ce mot dans ta liste.**
**3—Dès que tu auras encerclé tous les mots de la liste, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.**

**avion**
**barbe**
**chaloupe**
**chevalier**
**coucou**
**canard**
**eau-de-vie**
**épagneul**
**épouvantable**
**écho**
**écran**
**foi**
**facteur**
**gouvernail**
**gorille**
**héron**
**hélicoptère**
**hélice**
**hirondelle**
**lapin**
**laide**
**lunette**
**lune**
**laitue**
**père**
**portail**
**parfait**
**parbleu**
**néon**
**ouche**
**oiseau**
**ove**
**oxygène**
**radar**
**rail**
**rêver**
**singe**
**sceau**
**seau**
**sot**
**scène**
**soif**
**taxi**
**temps**
**vrai**
**zodiaque**

RÉPONSE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 8 | − | 4 | = | 4 |
| − | ÷ | − | // | + |
| 3 | + | 1 | = | 4 |
| ‖ | − | ‖ | \\ | ‖ |
| 5 | + | 3 | = | 8 |

OHE

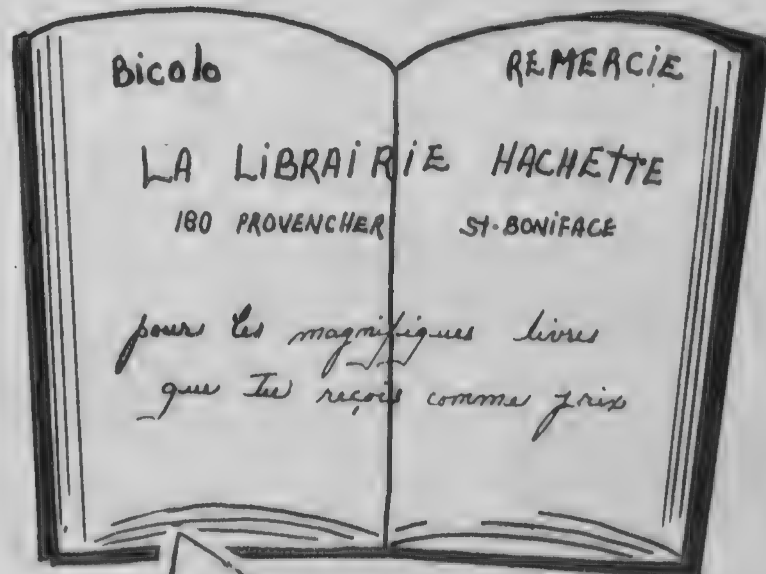
*BICOLO SALUE LES AMIS DE SON CLUB*

179. *Yvonne Banville, St-Pierre, Man.*
180. *Patrick Fuchs, St-Pierre, Man.*
181. *Madeleine Bérard, St-Boniface, Man.*
182. *Luc Fontaine, St-Boniface, Man.*
183. *Lynne Fontaine, St-Boniface, Man.*
184. *Claudette Fontaine, St-Boniface, Man.*
185. *Daniel Manaigre, St-Boniface, Man.*
186. *Patrick Lussier, St-Boniface, Man.*
187. *Marc Gautron, St-Boniface, Man.*
188. *Lise Champagne, St-Boniface, Man.*
189. *Rita Bérard, St-Malo, Man.*
190. *Colette Vandale, Ile-des-Chênes, Man.*
191. *Gisèle Vandale, Ile-des-Chênes, Man.*
192. *Monique Vandale, Ile-des-Chênes, Man.*
193. *Gilles Carrière, St-Pierre, Man.*

*Gagnante du 26 avril*
*No 385 – Marie-Paule Guénette, 11 ans*
*Saint-Boniface, Manitoba*

**Aide Bicolo à trouver les chiffres qui complètent toutes les opérations, horizontales, verticales et diagonales, regarde bien et remplis les espaces vides.**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | − | | = | |
| − | ÷ | − | // | + |
| | + | 1 | = | 4 |
| ‖ | − | ‖ | \\ | ‖ |
| 5 | + | | = | |







Mot mystère : Réponse : TATOU

**Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon**

**Club de Bicolo**
**C. P. 262**
**St-Pierre, Manitobr**
**R0A 1V0**

Nom: ______________________

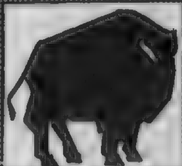
Adresse: ______________________

______________________

Code postal: ______________________

Ville: ______________________

Age: __________ Grade: __________



# LES PETITES ANNONCES

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h DERNIER DELAI: LUNDI MIDI

## carnet professionnel . . .

### avocats-notaires

A LOUER

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg
221, Avenue Portage
Winnipeg 2, Manitoba
204, Téléphone: 942-0038

Francois AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1 - 147, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

A LOUER

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél: 764-0633

JACQUES-E. ROY
B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél: 247-3964

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
Bureau: tél: 942-3924

GARSON & GUAY
Avocats et Notaires
402 PARIS BUILDING
259 AVENUE PORTAGE
WINNIPEG 2, MANITOBA
TELEPHONE 942-6587
Bureaux à Lac du Bonnet, Lundar, Powerview, et St-Pierre.

A LOUER

A LOUER

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
942-5435
Winnipeg 1, Manitoba.

A LOUER

### ophtalmologue

A LOUER

Avez-vous PENSÉ à annoncer dans LA LIBERTÉ ?

### dentistes

Dr Edouard-G. JARJOUR
*Dentiste*
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél.: 422-5377
422-5953

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
*Dentiste*
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-7726

A LOUER

### optométristes

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG Tél: 942-2496

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél: 943-6628

A LOUER

### vétérinaires

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
*Nouvelle Clinique Moderne*
Route 59, St-Pierre
Téléphone: 433-7956

### comptable

FOREST, GUENETTE & CIE
COMPTABLE AGREES
EDIFICE CKSB,
607, RUE LANGEVIN
St-Boniface
Tél.: 947-1671

## à votre service . . .

### electriciens

LEO'S
ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

Delannoy's Electric Co. Ltd.
436 rue Louis Riel 233-5258
Installation et réparation
Brochage pour industrie, magasins et maisons

REPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 269-3700

### peintres

NORTH STAR
DECORATING CO. LTD
146 rue Marion
St-Boniface
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320 rue La Vérendrye
St-Boniface
TEL.247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

### tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
Téléphone: 233-2461

NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfait depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire' de 9 h à 21 h.
' Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél: 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion St-Boniface
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

A LOUER

### coiffeurs

El Coredo
Cheveux pour hommes
Louis DUPASQUIER
508-265 Portage
tél: 943-1713

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
247-7270 (Perruques) 233-4808

A LOUER

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194

### ferblantiers

LSM
*LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.*
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
Téléphone: 247-2356

A LOUER

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84 rue Marion
St-Boniface 6
Tél: 247-4351
René André — 256-3340

### plombiers

A LOUER

WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons.

### traiteurs

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

### pharmaciens

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243 rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
au coin de la rue Taché
Tél: 247-2353

### garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouvert tous les jours de la semaine de 7h a.m. à 11h. p.m.

### divers

LES MÉSANGES
Garderie pour enfants de 2 à 6 ans
269 Dumoulin
Tél.: 247-4476

Créative Linguistique Centre Ltd.
Nous vous offrons:
- traduction - création
- imprimerie - Xerox
- secrétatiat
Tél: 943-0637
402 - 280 Smith, Winnipeg 1.

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 247-7468

Guertin Implement Ltd
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

Tél: 233-2211
MARION
RUBBER STAMPS
169, rue Marion St-Boniface
Timbres en caouchouc de poche et bourse pour bureau, école, maison

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

# composez: 247-4823 — 4824

TARIF: 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2 ¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

## à louer

Rue Stranmillis à St-Vital. Bungalow de 2 chambres à coucher avec garage. Pour 1er mai. Loyer: $140 par mois. Appelez Aline Danis : 247-8958.
4-189-4 C

Logis de 2 pièces, complètement meublé. Eau chaude et froide. S'adresser à: 457, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface.
3-172-5 C

Logis meublé de 4 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre le 1er juin. $110. Composer: 247-7555.
4-184-6 C

Logis de 3 pièces, complètement meublé. Libre le 1er mai. Composer: 233-7571.
3-169-4 C

Rue Eugénie. Logis de 2 pièces. Réfrigérateur et cuisinière inclus. Composer : 233-1717.
4-188-JNO

Logis meublé de 2 pièces. Pour couple tranquille qui travaille. Composer : 233-3111.
4-187-4 C

Boul. Dollard. Appartement de 2 pièces, meublé. Privé. Libre le 1er mai. Composer: 247-4216.
4-180-4 C

Rue De la Morénie. Logis de 3 pièces, complètement meublé. Pour couple. Libre le 1er mai. Prix $90.00. Composer: 233-1773 ou, le soir, 233-5874.
2-168-JNO

Boul. Provencher. Une ou deux chambres meublées, pour jeunes hommes qui travaillent. Libre le 1er mai. Composer: 233-5268.
3-176 5 C

Logis de 3 pièces. S'adresser à 458, rue Aulneau, St-Boniface.
4-183-JNO

A SOUS-LOUER. Appartement meublé (2 chambres à coucher si possible) durant les mois de juin, juillet et août. Pour renseignements, composer: 218-463-1365 (bureau); 218-463-2610 (maison) à frais virés, ou écrire à Dr et Mme Wilfrid Pinsonneault, 307, Centre St. E., Roseau, Minn. 56751
47-129-11 P

## à vendre

Dans grand centre canadien-français. Garage avec équipement complet. Gros chiffre d'affaires. Raison de vente: désir se retirer. Pour plus de renseignements s'adresser à Boîte 182, La Liberté, B.P. 96, St-Boniface.
4-182-9 C

FERME A VENDRE

Une aubaine. Quitte la province et doit vendre. 320 acres, ferme mixte. District laitier français. Maison moderne, 2 bonnes étables, eau courante. $29,900 ou offre la plus rapprochée. L. Ternent, St-Claude, Man.
3-170-4 C

Village de St-Pierre, en face de l'hôpital. Maison de 6 pièces, neuve et moderne au maximum. Soubassement à la grandeur. Sur grand lot complètement ouvert. Prix très raisonnable. Appelez Ed. Dubois, St-Malo, Manitoba: 347-5217.
4-181-5 C

## agents d'immeubles

AV. BURROWS

$18,500. Duplex, 2 logis. Celui du 2e complètement meublé. Soubassement à la grandeur. Garage. En très bon état. Appelez Claude Bouchard

RUE JEANNE D'ARC.
$25,900. Maison de revenu. 2 suites. Hypothèque privé à 8 p.c. au montant de $14,000. Appelez Nap Gagnon.

ST-BONIFACE

Rue Notre-Dame. Bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement complet. "Den" ou salle à manger. Garage. Maison très propre. Appelez Nap. Gagnon.

ST-VITAL

Chemin Avalon. Très beau grand lot de coin, 50' x 108', avec beaux gros arbres. Appelez Claude Bouchard.

ST-VITAL - $9,900

Maison de 2 chambres à coucher. Poêle, réfrigérateur, laveuse, tapis au salon et antenne de télévision. Appelez Claude Bouchard.

**Recherche pour mes clients des maisons de 2 et 3 chambres à coucher à St-Boniface et St-Vital. Appelez Claude Bouchard.**

NORWOOD

Rue Hillcrest. Grande maison avec deux logis. Réfrigérateurs, poêle, laveuse et sécheuse inclus. Toute remise à neuf. Plein prix: $23,700. Revenu mensuel: $250. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

RUE AULNEAU

Immeuble de 3 logis. Pour plus d'information, appelez Nap. Gagnon.

ST-NORBERT

Rue St-Pierre. Beau bungalow de 3 chambres à coucher. Grand lot. Une chambre supplémentaire au soubassement. Plein prix: $22,900. Appelez Nap. Gagnon

**Saviez-vous qu'un dépôt maintenant peut vous réserver une maison pour la fin des classes? Si vous désirez vendre votre maison ou en acheter une nouvelle, contactez:**

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

**ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE**
**191, boulevard Dollard**

ST-BONIFACE CENTRE

Construction de brique. 4 ans 14 logis de 1 chambre à coucher. Complètement loués. Réfrigérateurs et poêles, etc. Revenu mensuel: $1,750. Dépenses annuelle: environ $5,100. 1ère hypothèque à 8 1/2 p.c Comptant requis: environ $20,000. Propriétaire considérerait porter une 2e hypothèque à 9 p.c

RUE A CIRCULATION DENSE

Restaurant licencié. Toutes les boissons. Salle à cocktail, etc. Peut asseoir 97 personnes. Revenu annuel: environ $100,000. Prix : $45,000. Propriétaire considérerait porter 1ère hypothèque. Toute autre information sera donnée sur demande

CENTRE DE LA VILLE

Garage. Inclus propriété. Equipement complet. Essence. Commerce établi depuis un bon nombre d'années. Toute autre information sera donnée aux personnes intéressées

ST-BONIFACE CENTRE

Immeuble de 11 logis: 3 1/2 pièces, 1 chambre à coucher. 10 ans. Air conditionné. Revenu mensuel: $1,366. Toutes autres informations seront donnés sur demande.

Appeler: A.AYOTTE
233-5845

**A.J. DESAULNIERS**
**AGENT D'IMMEUBLES**
**369 boul. Provencher**

RUE DES MEURONS

Bungalow en stuc. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Comptant requis: $1,500.

ST-BONIFACE
Grande maison de 11 pièces. Chauffage: eau chaude. Comptant requis: $5,000.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements de 4 logis plus magasin, restaurant et salon de barbier. Bon revenu. Comptant requis: $14,000.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

**PAUL'S REALTY LTD.**
**120, boul. Provencher**

ST-BONIFACE

**Rue Notre-Dame. Duplex en très bon état. Garage. Prix: $13,900 seulement, comptant requis: $900.**

ST-VITAL

**Rue Vivian. Grande maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher, soubassement complet. Une aubaine à $12,900. Comptant requis: $700.**

ST-ADOLPHE

**Nouvelle sous-division. Lots de 300 pieds de frontage, sur rivière Rouge. Site très recherché, beaux arbres, etc. Seulement que quelques lots encore à vendre.**

RUE LANGEVIN

**Très belle maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, grande cuisine, lot paysagé, beaux arbres, garage et auto-port. Comptant requis: $1,900.**

**Pour 1ère hypothèque, soit pour achat ou refinancement, avons argent disponible.**

PAUL GAGNON
247-9267 - 256-6538

## divers

DESIRONS UN LOGIS de 2 ou 3 chambres à coucher près d'une école française, pour le 1er juin. Composer : 233-1159.
4-185-5 P

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT. Dame ou demoiselle sérieuse pouvant prendre pleine responsabilité d'un foyer au Parc Windsor. Fillette de 8 ans et mère invalide. La personne devra pouvoir demeurer chez employeur. Bon salaire. Composer: 256-4589
3-177-JNO

**DALLES OU GOUTTIÈRES**
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.
233-7227

PRIÈRE À SAINT JUDE
apôtre des causes désespérées.

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

En reconnaissance pour grace obtenue et pour demander une faveur 3-174-7P

## avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU NAZAIRE LABOSSIERE, du village de Somerset, au Manitoba, cultivateur à sa retraite,

TOUTES réclamations contre la succession ci haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 1er jour du mois de juin, A.D. 1972

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois d'avril, A.D. 1972

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE et MONNIN
Procureurs de la succession

**ENTRE VOS MAINS!**




*MESDAMES*
**Poils faciaux enlevés**
**pour toujours selon la nouvelle méthode d'électrolyse par ondes courtes**



**Sans danger! Proprement**

DERMIC INSTITUTE
**400 Boyd Building**
**388, avenue Portage**
**Winnipeg 1 - 942-4110**

**DANIS REALTY**
Tél.: 247-8958
519, ch. Ste-Marie

**CHEMIN HEATHER — Une des plus belles rues du Parc Windsor. * Hypothèque à 6 p.c. si désiré. * Trois chambres à coucher. * Salle à manger. * Salle de récréation: 33' x 12' plus 15' x 16'. * Garage: 14' x 28'. * Lot: 50' x 150'. Pour visiter appelez Hubert Comte: 247-8958 ou Lucien Nault, rés. 247-5966.**

**FORT GARRY — Comptant: $1,000. 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Jolie maison bien située. Prix: $15,900. Appelez Lucien Nault, rés.: 247-5966.**

**ILE-DES-CHENES — Ultra moderne. Appelez Hubert Comte: 247-8958.**

**RUE MORIER — Charmant bungalow de deux chambres à coucher. Nouvellement redécoré avec goût. Lot de 50 pieds avec plusieurs grands érables. Chauffage au gaz. Prix: $13,500. Pour visiter appelez Maurice Péloquin. Rés. 233-5630.**

**PRES DE L'ECOLE LACERTE — Cherry Crescent. Maison moderne de 3 à 4 chambres à coucher. Près de tout. Salle de récréation, deux baignoires. Appelez Maurice Péloquin, rés.: 233-5630.**

**RUE CLONARD — Joli bungalow de 2 1/2 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Nouveau toît. Comptant nécessaire: $600. Balance à $128 par mois, taxes comprises. Appelez Madeleine Savard, rés.: 233-2390.**

**LORETTE — 10 ans. Cette jolie maison de 4 chambres à coucher est non seulement spacieuse mais très bien située sur une acre de terrain. Pour plus de détails demandez Hubert Comte: 247-8958.**

**Av. Ellesmere — Maison de 2 chambres à coucher. Lot: 27 pieds. Taxes: $149. Comptant requis: $500. Balance à $90 par mois.**

SERVICE "Multiple Listing"

A votre service... (suite)

## entrepreneurs

Gérald LAVERGNE
Bernard LAVERGNE
Martial LAVERGNE
**Tél.: 247-8967**
TRIPLE L CONSTRUCTION LTD
**ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE**
1399 Dugald Road — St-Boniface 6, Man. - R2J OH3

*PIERRE J. BEAUDRY, Prop*
**PUTT'S TRANSFER**
85 DES MEURONS
ST. BONIFACE 6, MANITOBA
*Téléphone: 233-6327*

*Service général de déménagement, messageries, etc.*
Rolly's Transfer CO. LTD.
*Gérant:*
**Rolly Painchaud** **Tél: 256-5869**

# ASSINIBOIA DOWNS

## une nouvelle saison: du 5 mai au 7 août



Nous voyons sur la photo M. K. Henricks, gagnant de 32 courses durant la dernière saison à Assiniboia Downs. M. Henricks est monté sur le cheval "Such Sweet Thunder".



M. Nick Cizik est le responsable officiel pour donner le signal du départ. Il est sans doute reconnu par les gens de Lorette, puisqu'il a vécu 10 ans dans cette paroisse.



Le nom du cheval est "Green Lights On". Il appartient à Mme Yvette (Toupin) McGuirk, autrefois de Saint-Boniface.

suite de la page 7

rouard; au comité d'éducation, Mmes Marthe Levesque et Florence Chartier.

Mme Alice Alarie a offert un plateau de verre rose à Mme Léa Dorge en reconnaissance de son dévouement à la présidence pendant deux ans. Mme Dorge a remercié toutes celles qui ont travaillé avec elle et facilité sa tâche, spécialement Mme Emilienne Nolette, qui lui succede à la présidence.

On ne peut pas ignorer le beau travail non plus de Mme Odile Pilon au comité social, car elle a toujours fait bien aimablement sa part de travail.

### Un Foyer pour vieillards

Un autre pas vers la réalisation d'un foyer pour vieillards à Ste-Agathe a été fait, le mardi 11 avril à une assemblée générale de la Chambre de Commerce. Deux représentants de la Corporation manitobaine du logement et du développement sont venus prêter leur concours en faisant connaître les procédures à suivre pour hâter les préliminaires, en vue de l'obtention du foyer.

D'autre part on félicite le club juvénile de hockey, ' Domain Chargers", qui a remporté la victoire finale dans les éliminatoires contre le club de Sanford. C'est la deuxième année consécutive que le club remporte le trophée de la municipalité Macdonald. Entre autres, on signale le travail assidu de Roger Saurette et de Sheldon Bouchard d'Aubigny, ainsi que de Paul Bilodeau et de Bernard Brémaud (gardien de but) de Ste-Agathe.

LA LIBERTÉ

# Ouverture Officielle du Club La Vérendrye




L'ouverture officielle du nouveau Club La Vérendrye, au 614, rue DesMeurons, aura lieu le samedi 29 avril à 3h p.m. Seuls les membres du Club La Vérendrye sont invités.

On espère avoir une vedette aux cérémonies d'ouverture, peut-être un joueur de quilles de renommée.

Aux cérémonies de l'ouverture, on veut donner un thème au nouvel édifice. On dévoilera un grand portrait de La Vérendrye, oeuvre de Mme Pauline Boutal.

A sept heures du soir, il y aura un banquet, suivi d'une soirée (jusqu'à 1h du matin). Il y aura deux orchestres, l'orchestre de Maurice Pothier sur un plancher, et celui de "Family Six" sur l'autre.

Le tout promet d'être inoubliable. L'invitation est donc adressée à tous les membres du Club La Vérendrye: venez tous à l'ouverture du nouveau club.

# LE NOUVEAU CLUB LA VÉRENDRYE

Le nouveau Club La Vérendrye fut construit au 614, rue DesMeurons. C'est depuis 1936, que l'on parle de la construction de ce club. Et la construction fut commencée au mois d'avril 1971.

Les dimensions du nouvel édifice sont de 80 pieds par 120 pieds. Il y a trois planchers. Le coût total de la construction, sans équipement, se chiffre aux environs de $400,000.

Au premier plancher, on retrouve un salon de quilles des plus modernes au Canada; un "sauna bath"; une salle de casiers pour les joueurs de quilles.

Au deuxième plancher, il y a le "cocktail lounge", un salon privé pour conférences, une salle de jeux, (billard et shuffleboard) et des bureaux.

Le troisième plancher est celui de la salle de banquet ou de réception qui peut accueillir 360 personnes.

Il y aura terrain de stationnement à l'arrière de l'édifice.

Tout dans l'édifice reflète ce qu'il y a de plus moderne. Les membres du Club La Vérendrye ont de quoi être fiers. Ils auront les facilités pour tous les genres de divertissements sociaux, y inclus le théâtre.

La construction de ce nouveau club ne veut pas dire cependant la fermeture de l'ancien club au 230, du boulevard Provencher. C'est bel et bien dans l'intention du Club La Vérendrye de continuer à offrir les mêmes services du Club sur le boulevard Provencher. Le but du nouvel édifice est de permettre l'implantation de nouveaux programmes et d'élargir ceux qui existent déjà.



C'est au troisième plancher que l'on retrouve la salle de réception pouvant accueillir 360 personnes. La salle est complète avec estrade.



Au deuxième plancher, le "cocktail lounge" se veut des plus accueillants et des plus attrayants. Le tapis, le décor, la construction, tout contribue à donner une atmosphère chaleureuse, amicale.



Le salon de quilles au premier plancher se veut un des plus modernes au Canada. Rien de mieux pour encourager les membres du Club La Vérendrye à perfectionner leur jeu.



Outre le salon des quilles, on retrouve également au premier plancher une salle de casiers à la disposition des joueurs de quilles. Encore le tout émerveille par sa nouveauté.

# LE MOT DU PRÉSIDENT



M. Gilles Ouellet, président du Club La Vérendrye.

M. Gilles Ouellet est le président du Club La Vérendrye depuis 2 ans. M. Ouellet naquit à St-Hubert, comté de Témiscouata, P. Qué., le 1er avril 1939. Il est demeuré au Québec jusqu'en 1951, alors que sa famille déménageait à Edmundston, Nouveau-Brunswick.

En 1956, M. Ouellet est devenu membre des Forces aériennes canadiennes, période durant laquelle il a fait des études dans l'administration de bureau et du personnel. Il a fait un stage de trois mois à London, en Ontario, comme instructeur dans un "Personnel Selection Unit for Officer".

En 1961, après avoir terminé ses divers stages à travers le Canada, il est venu s'établir à Winnipeg et fut embauché par la Corporation "Federal Electric", en qualité d'assistant au directeur de personnel. Plus tard, avec la même compagnie, il a fait un stage de deux ans dans l'arctique canadien en tant que responsable de deux entreprises majeures. Suite à cette expérience, son travail le conduisit à travers le Canada en tant que gérant de magasins, avec Zellers Ltd. et Marshall Wells Ltd. M. Ouellet était de retour à Winnipeg, et plus précisément à Saint-Boniface en décembre 1965, où il fut embauché par la division scolaire no 4 de Saint-Boniface. Encore aujourd'hui il fait partie de l'administration de cette Division scolaire.

Au cours des années, M. Ouellet a été propriétaire et gérant de diverses organisations, y inclus un magasin de marchandises et viandes, d'un magasin de meubles, d'un papier hebdomadaire. Il a complété, en plus de son éducation secondaire, plusieurs cours en administration; il a également étudié le Droit pendant près de deux ans. Il a suivi des cours du soir à l'Université et, en 1971, il a complété 2 autres cours à l'Université de Manitoba.

M. Ouellet a été membre de la Chambre de commerce junior, des Chevaliers de Colomb, il a servi sur le comité exécutif des Fils natifs du Canada, de l'Assemblée La Vérendrye. Il fut membre de l'Association canadienne des Acheteurs, du Comité Communautaire de Saint-Boniface, de la "Children's Aid Society", président de l'organisation "Future for Youth Incorporated" et président du Club La Vérendrye.

## le mot du président

"Toute organisation, y inclus la nôtre, doit son existence et ses réalisations, non seulement à ses membres, mais aussi à la société. Pour cette raison et pour maintenir une existence qui connaît un succès, l'on doit jouer notre rôle dans la société et nous rendre compte de notre dette à la société.

"Dernièrement nous avons revisé nos buts afin de nous assurer s'ils répondent bien aux besoins actuels. Nous tenons à ce que notre contribution à la société ait de la valeur, et c'est notre intention d'utiliser nos ressources à cette fin. Sans doute, toute entreprise engendre de la critique, et nous acceptons ces critiques. Bien que le Club La Vérendrye soit une entité légale depuis 1936, beaucoup de gens ignoraient son existence jusqu'à l'année dernière. De 1936 à 1970 nous avons reçu très peu de critiques. Cependant tout change, et je puis dire que j'ai réussi à ranimer une organisation qui, pendant plusieurs années, existait seulement de nom et en chiffres.

"Bien que notre organisation réponde psychologiquement aux besoins de la population francophone, il n'est pas dans notre intention, en tant que Canadiens, d'ériger, ni même de permettre des barrières ethniques: Nous souhaitons que notre action envers la société atteigne non seulement nos membres, mais aussi tous les autres Canadiens."

# LES

Chaque comité est composé de cinq membres, dont trois sont nommés par le comité des directeurs et deux autres par le président. Les élus servent sur leur comité pour une période d'un an, ou jusqu'à ce que leur successeur soit nommé. Tous les comités sont responsables envers le comité des directeurs, et doivent présenter des rapports selon les directives de ce comité. Un comité ou son président peut être dissous suite à une décision du comité des directeurs.



Chaque comité doit préparer, par écrit, une formule de travail et les normes à suivre. Le comité des directeurs a une copie de cette formule.

Un membre du Club La Vérendrye peut siéger sur plus d'un comité.

En ce qui concerne un comité spécial, ses membres sont nommés par le comité des directeurs ou par l'assemblée générale. Un comité spécial cesse d'exister dès que le but pour lequel il fut créé est réalisé. Ou encore un comité spécial peut être dissous par la même autorité qui lui a donné naissance. Un comité spécial doit faire rapport au comité des directeurs et à l'assemblée générale, si c'est cette assemblée qui lui a donné naissance.

LE COMITE DU LOGIS a la responsabilité des questions ayant trait à l'usage des locaux du Club. Il doit faire une inspection régulière et s'assurer du bon état de l'édifice. Il rédige les normes à suivre en ce qui concerne l'usage du local, la propreté, les réparations, les achats, le chauffage, l'électricité, etc. Il doit préparer un budget annuel, en estimant le coût de l'opération et du maintien des édifices. Il doit faire des recommandations à long terme au sujet du renouvellement.

Le comité MEMBERSHIP ET INVESTIGATION s'occupe des applications pour devenir membre du Club La Vérendrye. Ce comité doit faire part de leurs recherches au comité de directeurs. Ce comité doit trouver moyen de recruter un bon nombre de membres. Il est responsable des cartes d'identification et du bon usage de ces cartes.

Le COMITE DES FINANCES est présidé par le trésorier du Club La Vérendrye. Ce comité prépare le budget annuel des revenus et des dépenses et le soumet au comité des directeurs pour leur approbation, avant l'assemblée générale. Le comité de finances obtient de l'information des divers autres comités pour pouvoir présenter un budget global. Il est responsable des registres de finances et de toutes autres questions pertinentes à ce sujet.

Le COMITE DE LOISIRS a la responsabilité des divertissements sociaux et des fonctions éducationnelles du Club. Ce comité doit, à la fin de septembre, présenter un budget des dépenses de l'année à venir, et doit s'occuper du dé-

COMITE DES DIRECTEURS (assis, de gauche à droite) Gilles Ouellet, Charles Lacroix, Roland Gervais, Roger Des Rosiers; (debout de gauche à droite) Fernand Morier, Joseph Robert, Roland Bertrand, Bernard Lévêque, Charles Royal (absent).



COMITÉ DE LOISIRS (de gauche à droite) Fernand Morier, Joseph Robert, Georges Paquin, Tony Girard, Marc Marion, Ray Gariépy.

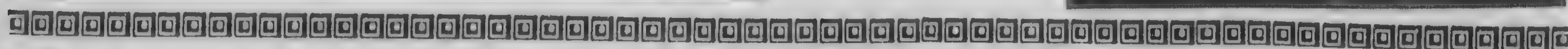


COMITÉ DES SPORTS (de gauche à droite) Bernard Lévêque, Fernand Morier, Paul Mousseau, Jean Pelletier, Roland Fenez (absent).



COMITÉ DES FINANCES (de gauche à droite) Roland Gervais, Charles Lacroix, Noël Emond, James Bohémier, Isidore Dandenneau (absent.









# COMITÉS

boursement des argents à cette fin.

Le COMITE DES SPORTS s'occupe de toutes les fonctions athlétiques et sportives. Ce comité sera également responsable d'un budget, suivant les mêmes normes que ceux du comité des loisirs.

Le COMITE DES NORMES ET REGLEMENTS s'occupe de réviser la constitution en vue de favoriser l'obtention des buts du Club et de veiller au bien-être de ses membres.

Ce comité présentera donc des changements et des recommandations comme il le jugera bon. Ce comité assure aussi la politique à suivre aux réunions, afin de permettre la meilleure communication possible entre le comité des directeurs, les comités et l'assemblée générale.

Le COMITE DU PERSONNEL ET DU BIEN-ETRE garde en vue les meilleurs intérêts des membres et des employés. A cette fin, il est responsable du recrutement, des recommandations au comité des directeurs, et de l'embauche des employés, soit à temps partiel ou à plein temps. Le comité suivra une politique qui offrira la sécurité dans l'emploi, déterminera avec précision les fonctions de chaque employé et établira un système de mérites et de revision de salaire au moins une fois par année.

Le COMITE D'OCTROIS doit suivre les buts et projets du Club dans la formulation de sa politique. Ce comité fait des suggestions sur les moyens d'amasser de l'argent, de choisir les programmes à subventionner, soit directement, soit indirectement. Ce comité soumet également avant la fin de septembre de chaque année, un budget des dépenses estimées pour l'année à venir.



COMITÉ DU PERSONNEL (de gauche à droite) Roger DesRosiers, Roland Gervais, Lévis Ouellet, Denis Bouchard, Marcel Champagne.





COMITÉ DU MEMBERSHIP (de gauche à droite) Charles Lacroix, Roger Des Rosiers, Adrien Champagne, Paul Phaneuf, Joseph Robidoux (absent).





COMITÉ D'OCTROIS (de gauche à droite) Joseph Robert, Denis Robert, Raymond Fleury, Denis Beaudry, Bernard Léveque, Paul Pariseau (absent).





GILLES BÉLANGER, gérant-général du Club La Vérendrye (à gauche); Clément Perreault, gérant du salon des quilles (à droite).



**Il existe deux autres comités, mais desquels on n'a pas de photo. Il s'agit du Comité du logis (Charles Royal, président), et du Comité des normes et règlements (Roland Bertrand, président).**

# du nouveau dans le monde des quilles

# BRUNSWICK ASTROLINE

## est maintenant à votre disposition au BOULODROME La VÉRENDRYE

*"D'une conception hardie et imaginative, le système Astroline met les joueurs dans un milieu tout à fait nouveau."*

**Brunswick Astroline**

... caractérisé par des marqueurs automatiques

PLUS – * Un indicateur 70 pieds plus près de vous - là où se tient l'action
* Des sièges jumeaux pour un plus grand confort et pour une plus grande commodité
* Un système de retour des boules orbital ultra-moderne
* Un écran étoilé conçu spécialement comme centre de données

L'ÉCRAN ETOILÉ, un élément Astroline remplaçant les anciens masques et englobant deux allées. Cet écran donne une galaxie de prismes lumineux dans un ensemble fabuleux. Des arches encadrent deux allées blanches et scintillantes dans un mouvement gracieux qui fait ressortir encore plus le concept de la double allée du système Astroline. Un panneau à la partie inférieure a des lampes témoins pour la première et pour la deuxième boule ainsi qu'une lumière rouge quand un abat est réussi.

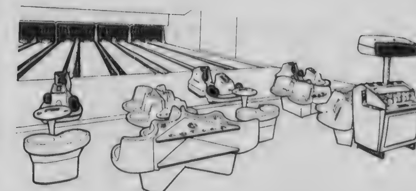
LE SYSTÈME ORBITAL DE RETOUR, le système qui donne le plus de place à l'entrée de l'allée pour le joueur. L'indicateur du détecteur de quilles est incorporé dans le capuchon si bien que le joueur voit l'effet de son coup 70 pieds plus près de lui. Cet indicateur s'illumine lorsque la boule frappe les quilles et indique instantanément et très clairement les quilles restant debout. Les joueurs apprécient également le Guide-boules auquel les boules reviennent du côté où elles ont été lancées.

LES SIÈGES JUMEAUX, en fibre de verre à haute résistance, fabriqués sur mesure et capitonnés, ou en Cycolac, un matériau très robuste.

LE SYSTÈME "TEL-E-FOUL", une combinaison de matériel électronique tout transitor et de miroirs pour une plus grande sûreté de fonctionnement et un entretien facile.

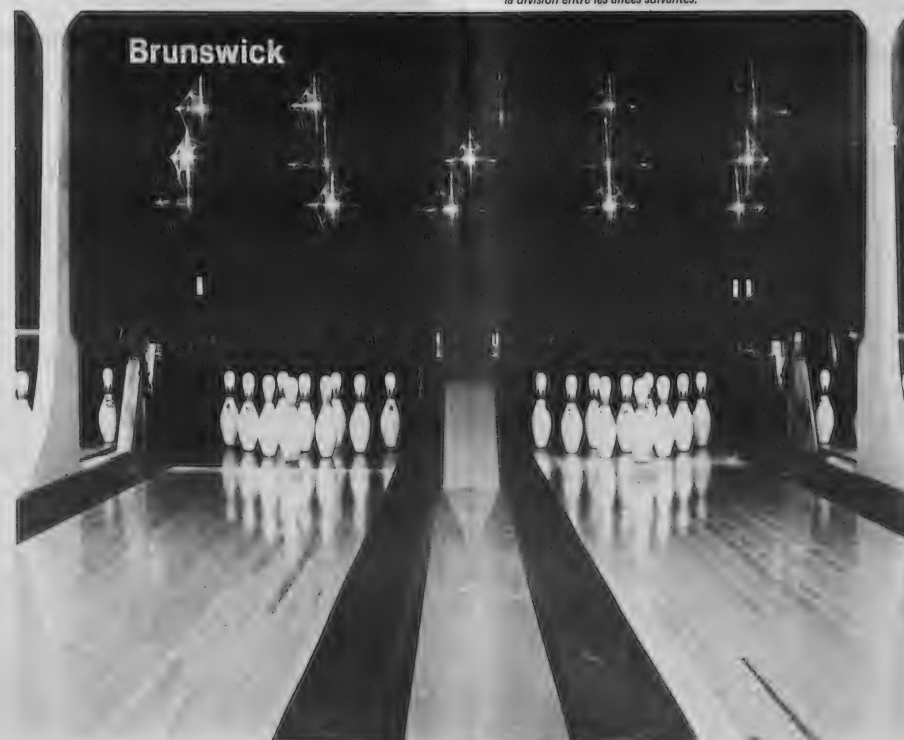
LES GOUTTIÈRES EN ACIER DE 18 RECOUVERTES DE VINYLE pour une durée exceptionnelle et un entretien minime.

"Par l'installation du système Astroline de chez Brunswick notre boulodrome sera l'un des plus modernes de la région" nous a fait savoir le Gérant du Boulodrome La Vérendrye.



*Cette magnifique photo de deux allées du nouveau Boulodrome La Vérendrye.*

*Chaque écran étoilé est entouré d'un cadre blanc scintillant, englobant et s'écoulant deux allées en arches gracieuses d'une courbe continue jusqu'à la division entre les allées suivantes.*




*Cette jeune beauté fait voir une innovation dans la ligne Astroline du Brunswick qui plaira aux amateurs de quilles – l'indicateur du détecteur de quilles.*




*Le marqueur automatique de chez Brunswick s'intègre entièrement à l'Astroline. Il se caractérise par un pupitre de conception ultra-moderne présentant de nombreuses nouveautés; par exemple: un endroit pour poser votre consommation, un cendrier, un distributeur de liquide pour nettoyer le prime, un autre pour les mouchoirs en papier et un réceptacle pour les vieux papiers.*



# ORGANISATION ET MEMBERSHIP

Voici, tel qu'il existe aujourd'hui, la composition du bureau de direction du Club La Vérendrye à Saint-Boniface:

Président – J.-G. Ouellet
Vice-président – Charles Lacroix
Secrétaire – Roger Des Rosiers
Trésorier – Roland Gervais
Directeur – Charles Royal
Directeur – Joseph Robert
Directeur – Roland Bertrand
Directeur – Bernard Lévêque

A mentionner également, Gilles Bélanger le gérant général; le gérant du salon des quilles, Clément Perreault; le gérant d'immeuble au 230 Provencher, Dwight Lambert.

M. Gilles Cuellet en est le président depuis 2 ans. Il a remplacé Alphonse Plamondon à la présidence.

Au Conseil d'administration, il y a 9 membres. Il y a également un comité de planification. En tout, il y a environ 45 membres de vraiment actifs dans les décisions prises.

Depuis 8 mois on prône un système plus démocratique, un système où les membres ont quelque chose à dire dans le fonctionnement de l'organisation. Beaucoup de comités sont formés pour permettre et encourager la participation.

Comment devenir membre du Club La Vérendrye? On peut devenir membre de deux façons, on peut devenir un membre régulier ou un membre associé.

Pour devenir membre régulier du Club La Vérendrye, il faut d'abord être membre de l'Assemblée 127 des Fils natifs du Canada. Pour devenir membre de l'Assemblée 127 des Fils natifs du Canada, il faut payer une cotisation de $6.00 par année et, par suite, pour devenir membre du Club La Vérendrye, on doit débourser un autre 50 sous. Evidemment aussi, il faut être un "fils natif", un "canadien de naissance", et être âgé de 18 ans ou plus.

Donc, quand on est membre des Fils natifs du Canada, on est automatiquement éligible au Club La Vérendrye. Mais encore là le club surveille la qualité des membres, et à certains moments doit en refuser. Le Club La Vérendrye compte présentement environ 600 membres, un membership 100% français. Les demandes sont nombreuses, et ce mois-ci on a dû en refuser plusieurs.

Il est possible aussi de devenir membre associé, pourvu que l'on soit citoyen canadien, âgé de 18 ans ou plus et être garant d'un membre régulier du Club. Le nombre de membres associés est fixé à 50% du membership total. Les membres associés peuvent assister aux réunions, mais n'ont pas le droit de vote et ne peuvent pas siéger sur le comité des directeurs. Les membres actifs (réguliers) ont le droit de vote.

Bien qu'il n'y ait aucune loi délimitant le nombre de membres dans la Corporation du Club La Vérendrye, le Club impose ses propres critères et procède par sélection pour son membership. Il existe cependant une loi, comme nous l'avons mentionné, qui délimite le nombre de membres associés à 50% du nombre total de membres.

Tous les membres ont accès et peuvent faire usage de n'importe quel local du Club (quand ce dernier est ouvert), mais seulement les membres réguliers ont le droit de vote aux assemblées générales, régulières ou spéciales.

Aucun membre ne peut transférer son membership à une autre personne, mais chaque membre est libre de quitter le Club quand il veut, en présentant sa résignation écrite au secrétaire du Club.

Au cas où il y aurait un déclin dans le nombre des membres réguliers, le comité des directeurs devra se réunir et retirer par vote un nombre suffisant de membres associés, ceci pour maintenir le nombre des membres associés à pas plus de 50%. La décision du comité des directeurs est finale. Un membre associé, retiré de cette façon, sera éligible à recevoir un remboursement de ses cotisations payées.

Après investigation et consultation, le comité des directeurs peut suspendre ou rejeter complètement le membership d'un des membres, s'il y a raison valable. Le même principe s'applique au comité des directeurs, à savoir que l'un d'eux pourrait être suspendu ou expulsé. Lorsqu'on veut suspendre un membre, on doit l'avertir, par écrit, de la décision prise. Suite à la réception de l'avis, le membre en question a une période d'un mois pour faire une protestation écrite contre la décision du comité. Quand une protestation a été faite, le comité des directeurs, à la prochaine réunion régulière ou spéciale, choisira 5 membres réguliers pour se joindre au comité des directeurs pour former un comité qui aura pour but de réviser le cas de l'individu expulsé. La décision prise alors sera finale.

Un membre dont la cotisation est en retard de plus de deux mois, est automatiquement suspendu, jusqu'à ce que sa cotisation soit payée au complet.

Bien qu'il n'y ait pas de coût d'entrée direct dans le Club, chaque membre, régulier ou associé, devra verser une cotisation annuelle, déterminée par le comité des directeurs et sujette à rectification par la majorité des membres à une assemblée générale.



## La division des tâches

Toute organisation, pour pouvoir bien fonctionner, doit bien définir les rôles à jouer et bien répartir les tâches à accomplir. Voici donc, dans le Club La Vérendrye, comment les rôles et les tâches sont déterminés.

Le PRESIDENT est élu pour un terme de deux ans. A l'échéance de ce terme, il peut être réélu pour un autre deux ans. Mais après avoir terminé deux termes de deux ans chacun, il n'est pas éligible avant qu'un autre membre ait tenu le poste de président pour au moins deux ans.

Le président est le chef exécutif du Club, et doit présider toutes les réunions du Club et du comité de directeurs. Il est "ex-officio" un membre de tous les comités, spéciaux ou autres. Il assume les responsabilités générales du président d'un club. Il doit aussi orienter et co-ordonner les efforts des comités.

Le VICE-PRESIDENT est élu de la même façon que le président et doit suivre les mêmes normes. Il préside les réunions lorsque le président doit s'absenter. Il remplit aussi les tâches générales du vice-président, et accomplit les tâches que voudra bien lui assigner le président.

Les conditions d'élection du SECRETAIRE sont les mêmes que celles du président. Le secrétaire garde les registres du membership, de la cotisation, des minutes des réunions du Club et du comité des directeurs. Il est responsable des convocations par écrit aux réunions. Il soumet un rapport à l'assemblée annuelle, ou en tout autre temps que juge bon le président ou le comité des directeurs. Il est responsable de toutes les communications reçues. En général, il doit répondre aux exigences du poste de secrétaire et remplir les tâches que jugera bon de lui assigner le président.

Le poste de TRESORIER est attribué suivant les mêmes normes que celui du président. Il est responsable de l'ouverture d'un compte de banque au nom du Club. Il reçoit du secrétaire ou des autres membres tous les fonds payés au Club, et il dépose ce même montant en banque. Ses livres et comptes sont sujets à inspection à n'importe quel temps par le président, le comité des directeurs, ou autres personnes autorisées. Il présente un rapport à l'assemblée annuelle, ou en tout autre temps à la demande du président ou du comité des directeurs. Avec le comité de finances, il prépare les estimés budgétaires annuels.

Les DIRECTEURS sont élus de la même façon et selon les mêmes normes que le président. Pour assurer la continuité, la moitié seulement des directeurs doivent finir leur terme dans une même année. En plus de présider les divers comités, les directeurs n'ont comme fonctions que celles désignées par le président ou le comité des directeurs.

# 1972: BUTS ET OBJECTIFS DU CLUB LA VÉRENDRYE

## Les responsabilités des comités

Un Club fonctionne toujours avec un objectif à atteindre, des besoins à combler. C'est ce qui fait l'unité d'un club, c'est ce qui nécessite son existence et qui oriente sa pensée. Voici donc, tels qu'énoncés dans la Constitution, les principaux objectifs du Club La Vérendrye.

Le Club se propose de promouvoir, développer, et maintenir un esprit fraternel parmi ses membres. C'est en partie la tâche du comité des loisirs qui doit développer des programmes de divertissement et d'éducation et les implanter après approbation par l'Assemblée générale.

Le Club se propose de poursuivre et de promouvoir des activités sportives et athlétiques, autant à l'extérieur que dans les cadres du Club. Le comité sportif a cette responsabilité. Il doit veiller au bon fonctionnement du salon des quilles au nouveau Club sur la rue DesMeurons. Le comité sportif doit également prêter main-forte au gérant du salon de quilles, surtout dans les domaines de la relation publique, des estimés budgétaires, des recommandations au Comité exécutif sur tous les aspects de l'opération du salon de quilles.

Le comité sportif doit également établir et maintenir de bonnes relations avec les autres clubs desservant la région de Saint-Boniface, notamment le Winakwa Community Club, le Norwood Community Club et le centre récréatif Notre-Dame.

Le comité sportif a la responsabilité de promouvoir et d'aider financièrement, quand il y a lieu, les activités sportives et athlétiques. Dans ce but, le club doit préparer chaque année, avant la fin de septembre, un budget qui comprendra cette aide aux autres organisations.

Le Club La Vérendrye se propose aussi de coopérer et d'aider les autres organisations qui ont des objectifs semblables aux leurs. Dans ce but, le comité exécutif se doit de chercher ces organisations, d'établir des liens de communication avec eux et de collaborer pour l'obtention des buts identiques. On veut faciliter la tâche par l'union et la collaboration, et ainsi rendre un plus grand service au public.

Le comité des directeurs a la responsabilité de veiller aux intérêts du Club, de surveiller le bien-être de ses membres, de veiller aux intérêts des membres.

Le Club La Vérendrye doit prendre un intérêt actif dans les affaires locales, toujours pour le plus grand bien du public et du Club. Le comité des directeurs devra déléguer des représentants pour assister aux conférences, aux rencontres et à toutes les activités locales les plus importantes, pour établir des liens de communication et pour pouvoir présenter des recommandations.

Le Club doit préparer et présenter des programmes à l'intention du public en ce qui concerne des questions sociales importantes, pressantes. Le Club offrira de l'aide financière aux causes valables. Il appuiera divers programmes sociaux et éducationnels, après approbation par l'Assemblée.

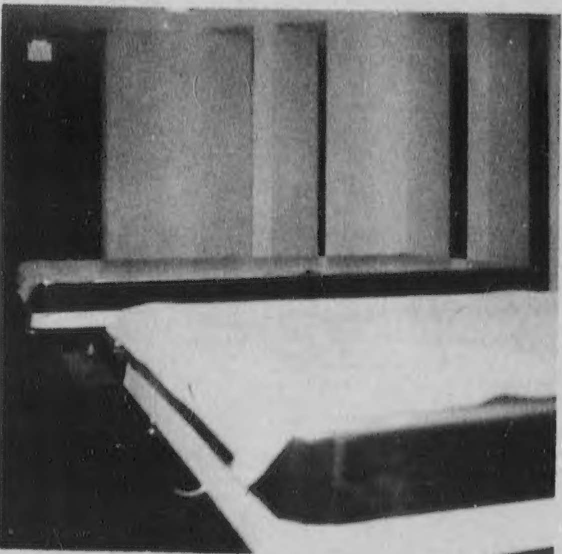
Le comité de finances du Club devra soumettre des budgets, chaque année avant la fin de septembre. Il devra à ce moment-là établir les priorités en ce qui concerne les programmes à subventionner. Ce comité devra aussi faire des recommandations aux directeurs responsables de la nomination de membres pour surveiller le fonctionnement de programmes directement subventionnés par le Club La Vérendrye. Dès que le budget a été approuvé par l'Assemblée générale, le comité de finances aura la responsabilité de remettre à qui de droit les argents destinés aux programmes qui ont obtenu l'approbation de l'Assemblée. Le budget devra aussi prévoir de l'aide financière aux Fils natifs du Canada, Assemblée 127, en vue de les aider dans l'obtention de leurs objectifs.



**L'ancien club La Vérendrye au 230, du boulevard Provencher ne doit pas être oublié. Il existe toujours et continue ses activités. Entre autres, il y a toujours du bingo les lundis, mercredis et vendredis soir, à $1.00 l'entrée et 10¢ la carte supplémentaire. Le jeudi, on joue au bingo à $1.00 l'entrée et 25¢ la carte supplémentaire.**



**A compter du 2 mai, la ligue du printemps débutera au salon de quilles. La ligue du printemps sera d'une durée de deux semaines. Entre temps, il reste encore des soirs libres dont vous pouvez profiter pour organiser vos rencontres au salon de quilles. Pour plus de renseignements, contactez M. Clément Perreault, gérant du salon de quilles, au numéro 247-4137.**



**La salle des jeux veut offrir différents genres de divertissements. Outre les deux tables de billards, il y a du "shuffle-board", une salle de lecture, des facilités pour le théâtre, etc. On prévoit pouvoir présenter chaque soir des spectacles, ou un genre de divertissement quelconque.**



**Le nouveau club a de quoi offrir. Outre la grande salle de réception que l'on peut louer et qui peut recevoir 360 personnes, il y aura une cuisine ouverte tous les jours de midi à 1 h 00 A.M. Les responsables du club prônent les bonnes relations avec les autres institutions de Saint-Boniface et de Winnipeg. Si vous avez des commentaires à faire, ou si vous voulez plus de renseignements, vous pouvez contacter le club au numéro 452-4726.**

# HISTORIQUE DU CLUB

## Les Fils Natifs du Canada

L'organisation des Fils natifs du Canada a connu le jour le 12 avril 1921 à la ville de Victoria en Colombie-Britannique. L'organisation comptait alors 60,000 membres (y inclus le Québec français).

Le 5 mai 1921 fut formé le premier conseil. W.M. Evans en fut le premier président, et R.D. Maclachlan le premier vice-président. L'organisation des Fils natifs fut incorporée en 1922. Par la charte Dominion obtenue le 10 février 1922, l'organisation des Fils natifs devenait une entité légale.

Les fondateurs des Fils natifs croyaient en la nécessité d'une Société de canadiens de naissance qui devrait s'intéresser à l'administration des affaires de leur pays. Cette organisation se ferait un but d'exercer une influence non-partisane dans la gérance des affaires du pays. Cette organisation devrait aussi créer et nourrir un esprit canadien, national et distinct. On devrait se donner également comme tâche de développer des institutions canadiennes, littérature, arts et musique. En général, le but des Fils natifs était de promouvoir les intérêts du Canada et des canadiens et de promouvoir le développement des réssources nationales. On voulait créer un Canada unifié connaissant un grand esprit national.

Le bureau chef des Fils natifs du Canada était et est toujours à Winnipeg. Les Fils natifs sont responsables de façon indirecte pour l'adoption d'un drapeau canadien. Ce sont eux qui ont travaillé le plus fort dans ce but, ils voulaient un drapeau pour promouvoir l'identité canadienne. L'organisation a aussi appuyé plusieurs autres projets qui avaient comme but la souveraineté canadienne, le contrôle canadien des affaires canadiennes.

Plusieurs des objectifs ont été atteints, mais il y en a encore d'autres qui ne sont pas complètement réalisés, tel le contrôle complet des ressources naturelles.

La politique des Fils natifs en est une de nationalisme, un nationalisme qui découle de la fierté de notre pays. Les Fils natifs appuient l'éducation, en mettant l'emphase sur l'importance du rôle de la jeunesse. Dans le domaine de l'éducation, on met également l'emphase sur l'importance de la matière canadienne, de l'histoire canadienne, des arts, de la littérature et de la musique canadienne. C'est de cette façon que l'on développera le patriotisme qui est absolument essentiel.




Tony Plamondon (à gauche) et Cy Lockwood (à droite) démontrent le drapeau du championnat de baseball.




Tony Plamondon, Cy Lockwood, et le club de baseball des Fils Natifs qui a remporté le championnat en 1954.





## Des Fils Natifs au Club La Vêrendrye

Au Manitoba, les Fils natifs de St-Boniface a reçu sa charte fédérale en 1927.

Entre autres activités, les "canadiens de naissance" du Manitoba ont été responsables du club de baseball de 1929 à 1956. Durant cette période, ils ont remporté sept championnats de suite. M. Alphonse Plamondon était président du club de baseball et M. Joseph Desautels en était le secrétaire-trésorier. M. Plamondon fut également président de l'assemblée des Fils natifs de 1945 à 1946, au niveau national.

Les activités sportives majeures à ce temps-là comprenaient aussi les quilles et le curling.

C'est en 1936 qu'une permission spéciale fut accordée au Manitoba d'avoir un groupe français de Fils Natifs. De là aussi date la fondation du Club La Vérendrye. De fait, c'est en 1936 que l'assemblée 127 de St-Boniface formait le Club La Vérendrye, qui fut incorporé le 27 mars de la même année.

Bien que les Fils natifs aient donné naissance au Club La Vérendrye, ils forment deux entités distinctes. Le Club La Vérendrye est indépendant des Fils natifs au point de vue légal, au point de vue activités et au point de vue buts. Dans l'organisation donc, il y avait deux exécutifs avec deux présidents, etc. Depuis, le Club La Vérendrye a mené sa propre existence.



Cy Lockwood (à droite) reçoit de Doug McGhee (à gauche) le trophée "Baldy Northcott".



Maurice Lévêque (à gauche) reçoit un trophée de Raymond Roy (centre). A remarquer également dans la photo M. Terry Hind (à droite).

## L'historique du Club

Le Club La Vérendrye fut incorporé le 27 mars 1936. A ce moment, l'exécutif était composé comme suit :

M. Joseph Charles Plante,
M. Albert Marcoux,
M. Arthur Vermander,
M. Albert Michon,
M. Jean-Baptiste Jacques et
M. Charles Royal.

Il est à noter que M. Joseph Desautels est encore un membre actif de l'organisation.

En 1936, le Club La Vérendrye occupait un local au coin des rues Taché et Provencher à Saint-Boniface. L'organisation du Club, selon la constitution, était comme suit :

Dans les cadres du comité exécutif, on retrouve le corps législatif ou gouvernant. Ce noyau central a le pouvoir d'adopter des résolutions qu'il jugera nécessaires pour promouvoir les buts de l'organisation. Les résolutions à adopter cependant ne devraient pas être en conflit avec les exigences de la Constitution.

Les membres du comité exécutif se composent du Président, du Vice-président, du secrétaire, du trésorier, et de 5 directeurs. Ces membres sont élus à l'assemblée annuelle.

On retrouve un certain nombre de sous-comités, tel un comité du logement, un comité des finances, un comité des loisirs, un comité des sports, etc. Chacun de ces sous-comités est composé de cinq membres, dont un directeur nommé par le président et quatre autres membres choisis par le comité exécutif.

L'assemblée générale sera l'organe principal qui déterminera les résolutions à adopter et les directives à suivre.

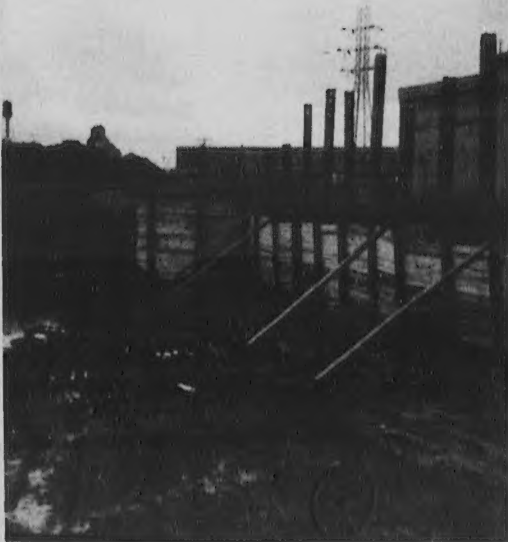
Le Club La Vérendrye fut incorporé dans le but de ramasser de l'argent pour appuyer et encourager des activités sociales, sportives et athlétiques. De plus, le club a supporté et supporte encore un grand nombre d'organisations, soit entre autres, Les Fils natifs du Canada, la Ligue Sénior de baseball et beaucoup d'autres.

En 1954, sous la direction du président M. Touchette, le Club s'installa au 230, du boulevard Provencher. Encore là, on a mis les locaux à la disposition du public pour soirées sociales, danses, etc. En plus de ramasser de l'argent, on rend un service au public.

# LA CONSTRUCTION DU CLUB



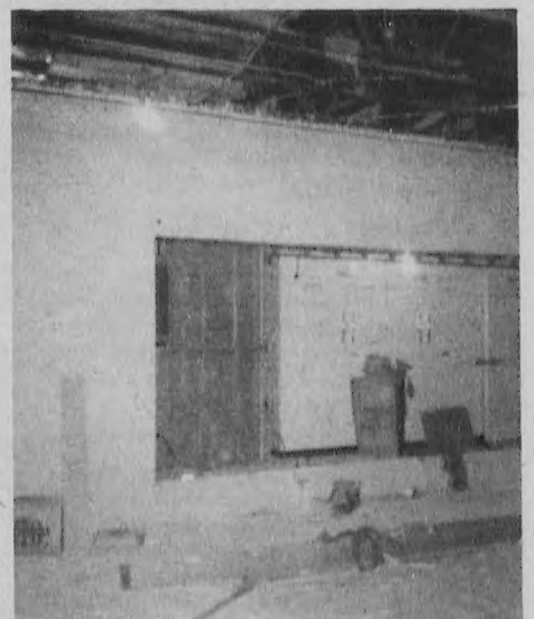
La première pelletée de terre le 10 octobre 1970, symbolisant le début des travaux de construction du nouveau club au 614, rue Des Meurons. Sont présents sur la photo (de gauche à droite), l'ancien maire, Ed. Turner; maître des cérémonies, Bernie Wolfe; président du Club La Vérendrye, Gilles Ouellet; vice-président du club, Louis Lavoie.



Ce n'est pas toujours sous le soleil et au beau temps que les travaux de construction devaient être accomplis.



Au mois de février 1972, les travaux dans la construction de la salle des quilles progressent.



En février, le salon du bar commence à prendre une forme reconnaissable. Outre ce bar, le club sera équipé du plus moderne, en ce qui concerne les services.